



# Rapport annuel 2010

Exercice clos le 31 décembre 2010

# Sommaire

## **1 Déclaration des personnes responsables**

## **2 Rapport du directoire sur la gestion et l'activité du Groupe**

## **16 Les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010**

- Compte de résultat – Etat du résultat global
- Etat de la situation financière
- Tableau de variation des capitaux propres
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe aux comptes consolidés
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

## **48 Les comptes sociaux de Tivoly au 31 décembre 2010**

- Compte de résultat
- Bilan
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe aux comptes sociaux
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

## **66 Rapport du président du conseil de surveillance**

## **71 Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil de surveillance**

## **73 Rapport du conseil de surveillance**

## **74 Résolutions soumises à l'assemblée générale ordinaire**

## **77 Consolidated financial statements of December 31, 2010**

- Income statement
- Balance sheet
- Statutory auditors' report on the consolidated financial statements

# Déclaration des personnes physiques responsables du rapport financier annuel

## 1- Responsable du Rapport financier annuel

Monsieur Marc Tivoly, Président du directoire

## 2- Attestation

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de Tivoly et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Tours en Savoie le 26 avril 2011

Marc Tivoly  
Président du directoire



# Rapport du directoire sur la gestion et l'activité du Groupe

**Etabli par le directoire et qui sera présenté à l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2011**

## 1 - Evénements et faits marquants

Le rapprochement juridique prévu de Tivoly avec sa filiale Triplex Sas, détenue à 100 % s'est fait en 2010 sous la forme d'une fusion simplifiée effective le 23 juin 2010, avec un effet rétroactif au 1er janvier 2010.

Tivoly a créé début 2010 à Shanghai, « Tivoly Tools », détenue à 100%. L'activité principale de cette société est la production d'outils pour le marché chinois. Cette unité est opérationnelle depuis octobre 2010 et permettra à terme d'accélérer le développement du Groupe en Asie.

## 2 - Principes comptables

En application du règlement n°1606/2002 du Conseil Européen adopté le 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des états membres doivent établir leurs comptes consolidés selon le référentiel international de l'IASB (normes IFRS - International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne.

## 3 - Activité du Groupe

Tivoly poursuit la mise en place de son plan stratégique, améliore ses résultats et reste conforme à ses objectifs.

Le Groupe veut s'appuyer sur ses bases industrielles pour développer les marchés Industrie et Grand Public sur les 3 zones géographiques : Europe, Amérique du Nord et Asie.

Les équipes travaillent sur l'élaboration et le déploiement de stratégies transversales (Europe – Amérique du Nord – Asie)

Tivoly a bien réagi en conquérant de nouvelles parts de marché puisque les ventes sont en augmentation de 13% pour atteindre 65.3 M€ en 2010 contre 57.7 M€ en 2009.

Le résultat opérationnel est positif à 1.18 M€ en 2010 contre - 6 M€ en 2009. Cette amélioration est due à la hausse du chiffre d'affaires et à une bonne maîtrise des coûts pendant l'exercice.

L'Ebitda de 4.1 M€ est en nette hausse par rapport à 2009, négatif à - 2.6 M€. L'Ebitda se calcule en retranchant du résultat opérationnel les dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises. Le résultat net est à l'équilibre conformément aux prévisions soit 48 K€ en 2010 contre - 4.7 M€ en 2009.

## Répartition des ventes réalisées par les sociétés du Groupe

	2010		2009	
	En milliers d'euros	En % du CA	En milliers d'euros	En % du CA
France	31 588	48,38%	29 622	51,31%
Hors France	33 697	51,62%	28 106	48,69%
<b>Total</b>	<b>65 285</b>	<b>100,00%</b>	<b>57 728</b>	<b>100,00%</b>

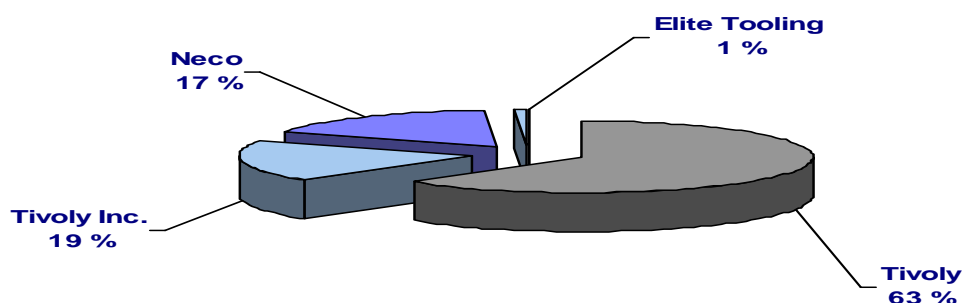
## Chiffres clés

	2010		2009	
	En milliers d'euros	En % du CA	En milliers d'euros	En % du CA
Revenu	65 285	100,00%	57 728	100,00%
Résultat opérationnel	1 181	1,81%	-6 002	-10,40%
Résultat net, part du groupe	70	0,11%	-4692	-8,13%
Résultat net, part des minoritaires	-23	-0,04%	-22	-0,04%
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt	4 175	6,40%	-2 941	-5,09%
Investissements*	2 069	3,17%	2 666	4,62%

\* hors investissements financiers

## 4 - Activité des sociétés du Groupe

### Contribution au revenu consolidé



## TIVOLY

Tivoly (France) est la société mère au niveau de laquelle le Groupe est consolidé. Elle conçoit, fabrique et commercialise des outils coupants pour les marchés Grand Public et Professionnel.

### Evénements significatifs

- Dans le cadre de l'optimisation des services apportés à ses clients, Triplex Sas, filiale à 100% de Tivoly avait confié à cette dernière la distribution exclusive de ses produits à compter du 11 mai 2009. Le rapprochement juridique prévu avec Tivoly s'est fait en 2010 sous la forme d'une fusion simplifiée effective le 23 juin 2010, avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2010.
- Tivoly a créé début 2010 à Shanghai, Tivoly Tools, société de fabrication d'outils coupants, opérationnelle depuis le 3<sup>ème</sup> trimestre.

### Résultats 2010

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, la société Tivoly a réalisé un chiffre d'affaires (selon les normes françaises) de 46 327 milliers d'euros, contre 41 816 milliers d'euros en 2009, soit une hausse de + 10,8 %. A périmètre constant, c'est-à-dire hors fusion avec Triplex, la progression du chiffre d'affaires aurait été de 6.7%.

En terme de produits de l'activité (ou revenu) utilisé pour l'établissement des comptes consolidés le revenu 2010 est de 41 899 milliers d'euros contre 38 850 milliers d'euros en 2009 soit une hausse de 7.9%. Le revenu s'obtient en retranchant du chiffre d'affaires net les commissions de référencement, les participations publicitaires et les escomptes.

L'excédent brut d'exploitation, retraité des opérations de crédit bail, est passé de 465 milliers d'euros fin 2009 à 2 242 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

Le résultat financier qui passe de – 731 milliers d'euros en 2009 à – 673 milliers d'euros en 2010 continue son amélioration due d'une part à la baisse de l'encours bancaire et d'autre part à la baisse des taux.

Le résultat exceptionnel de + 10 milliers d'euros comprend une reprise d'amortissements dérogatoires pour 30 milliers d'euros.

Le poste impôt sur les sociétés est constitué du crédit impôt recherche 2009.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net de Tivoly s'établit à + 309 milliers d'euros contre – 1 173 milliers d'euros en 2009.

#### Décomposition du poste fournisseurs au 31 décembre 2009 et 2010 suite à l'application de la loi LME

##### Poste fournisseurs au 31 décembre 2010

	Total	échu	=>31-01-11 30 jours	=>14-02-11 entre 30 et 45 j	=>15-02-11 45 jours	=>28-02-11 entre 45 et 60 j	=>15-03-11 entre 60 et 75 j	=>31-03-11 entre 75 et 90 j	+ 90 jours
France (a)	3 801 632	196 091	2 553 572	117 357	374 263	345 269	177 452	2 411	35 216
Groupe (b)	535 886	0	236 213	117 920	0	0	89 907	0	91 847
Hors UE	1 014 676	892	844 618	139 582	1 690	22 785	2 921	2 188	0
UE	691 421	4 291	442 206	37 305	45 600	48 457	76 261	19 725	17 576
	<b>6 043 615</b>	<b>201 274</b>	<b>4 076 609</b>	<b>412 165</b>	<b>421 554</b>	<b>416 512</b>	<b>346 541</b>	<b>24 323</b>	<b>144 638</b>

##### Poste fournisseurs au 31 décembre 2009

	Total	échu	=>31-01-10 30 jours	=>14-02-10 entre 30 et 45 j	=>15-02-10 45 jours	=>28-02-10 entre 45 et 60 j	=>15-03-10 entre 60 et 75 j	=>31-03-10 entre 75 et 90 j	+ 90 jours
France (a)	2 523 868	86 680	1 562 144	51 408	357 913	343 792	49 869	8 731	63 330
Groupe (b)	432 110	0	108 139	166 576	0	0	88 431	324	68 640
Hors UE	1 342 264	10 417	883 912	176 576	18 427	171 723	990	80 219	0
UE	620 888	1 886	286 342	44 256	69 949	69 250	82 984	56 653	9 568
	<b>4 919 129</b>	<b>98 983</b>	<b>2 840 537</b>	<b>438 816</b>	<b>446 290</b>	<b>584 765</b>	<b>222 273</b>	<b>145 927</b>	<b>141 538</b>

(a) + 90 jours : dont 46 milliers d'euros en 2009 et 10 milliers d'euros en 2010 conditionnés à des dégrèvements de charges sociales à recevoir

(b) Groupe entièrement UE au 31 décembre 2009 et 2010

## NECO

Neco est le premier fabricant d'outils coupants en Espagne. Neco commercialise ses produits sur les marchés professionnels et industriels.

Afin de réunir chez CFE (holding espagnole) la totalité des participations détenues par Tivoly dans Neco, Tivoly a apporté en 2006 l'ensemble des titres Neco qu'elle détenait (46,70 %) à CFE en contrepartie de l'émission de nouvelles parts sociales CFE.

Au 31 décembre 2010, la participation indirecte de Tivoly dans Neco par l'intermédiaire de CFE est de 99,32 %.

### Événements significatifs

Les problèmes de liquidité déjà identifiés en 2009 dans le secteur de la distribution nationale en Espagne ont entraîné la fermeture de nombreuses entreprises. Dans ce contexte morose, la société est parvenue à revenir à des résultats positifs, conformément à ce qui était prévu au budget 2010.

La politique de gestion du Groupe, basée sur le cash management a permis à Neco de maintenir une trésorerie positive.

Tout au long de l'année 2010, l'accent a été mis sur le contrôle des niveaux de stocks, sur la gestion personnalisée du risque clients, sur l'amélioration de la qualité des produits et sur la stabilité du processus de production. Les fruits de ce travail devraient avoir un effet positif sur les années à venir.

### Résultats 2010

Le chiffre d'affaires de Neco, avant élimination des opérations intra-groupe, s'est élevé à 12 813 milliers d'euros, contre 11 346 milliers d'euros en 2009 soit une augmentation de 13 %.

L'année 2010 a été une année de reprise partielle du chiffre d'affaires perdu en 2008 et 2009. Les marchés étrangers ont connu la croissance la plus importante, alors que le marché industriel national a contribué dans une moindre mesure à la hausse des ventes.

Le chiffre d'affaires annuel a dépassé les prévisions faites pour l'année 2010, bien que le marché national ait été légèrement en deçà des attentes.

Une augmentation des salaires plus élevée que prévu, effet de l'inflation, a impacté négativement le résultat de l'exercice.

Le résultat avant impôt de 90 millions d'euros est en forte augmentation par rapport à 2009 (-2 724 millions d'euros).

Le résultat net s'établit à 90 millions d'euros comparé à -1 813 millions d'euros en 2009.

## TIVOLY INC.

Tivoly Inc est l'un des principaux fabricants de tarauds HSS en Amérique du Nord. La société distribue ses produits sur le marché industriel. Elle est détenue à 100 % par Tivoly.

### Evénements significatifs

Les conditions générales de l'économie américaine s'étant améliorées depuis 2009, les clients historiques de Tivoly Inc ont pu bénéficier de cette reprise.

### Résultats 2010

Le chiffre d'affaires exprimé en dollars US a fortement augmenté. Il s'est élevé à 16 310 millions de dollars US en 2010 contre 11 173 millions de dollars US en 2009 soit +46 %.

Le résultat avant impôt à 295 millions de dollars US est en forte amélioration par rapport à celui de 2009 de -1 925 millions de dollars US.

Le résultat net s'établit à 196 millions de dollars US, contre -1 297 millions de dollars US en 2009.

## TRIPLEX SAS

Triplex Sas (France) commercialisait des accessoires pour le marché de l'outillage électroportatif auprès du grand public.

### Evénements significatifs

Dans le cadre de l'optimisation des services apportés à ses clients, Triplex Sas, filiale à 100% de Tivoly avait confié à cette dernière la distribution exclusive de ses produits à compter du 11 mai 2009. Le rapprochement juridique prévu avec Tivoly s'est fait en 2010 sous la forme d'une fusion simplifiée effective le 23 juin 2010, avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

## ELITE TOOLING LTD

### Evénements significatifs

Les dirigeants de l'entreprise sont globalement satisfaits de la performance de l'entreprise en 2010 après l'année 2009 qui avait été marquée par l'ampleur de la récession mondiale.

### Résultats 2010

Le chiffre d'affaire s'établit à 508 millions de livres contre 557 millions de livres en 2009. Cette baisse est due à la faiblesse des deux premiers trimestres 2010. Par contre une croissance assez forte sur les deux derniers trimestres a permis de la limiter.

Le résultat net est en légère perte à 8 millions de livres (contre + 14 millions de livres en 2009).impacté par une hausse des frais de personnel et des coûts de maintenance non prévus.

## TIVOLY TOOLS

### Evénements significatifs

Création dans le premier semestre 2010 de la société Tivoly Tools à Shanghai détenue à 100% par Tivoly. Cette unité de fabrication a commencé à produire en Octobre 2010.

### Résultats 2010

Compte tenu des coûts inhérents à cette première année d'exploitation, le résultat 2010 est une perte de 108 milliers d'euros.

La production qui a démarré fin 2010 atteindra son rythme de croisière en 2011.

## 5 - Structure financière du Groupe

La situation nette consolidée s'établit à 17 539 milliers d'euros, à comparer à 17 071 milliers d'euros en 2009. La part du Groupe est portée de 16 809 milliers d'euros au 31 décembre 2009, à 17 219 milliers d'euros en 2010.

L'augmentation de la situation nette consolidée, part du Groupe, de 410 milliers d'euros est constituée essentiellement du résultat net (part du groupe) de 70 milliers d'euros et de la variation d'écarts de conversion et réserves de cash flow hedge de 320 milliers d'euros.

Détail des dettes financières nettes du Groupe :

En milliers d'euros	2010	2009	Variation
Emprunts et dettes financières - Part à plus d'un an	11 100	12 742	-1 642
Emprunts et dettes financières - Part à moins d'un an	4 678	3 626	1 052
<b>Dettes financières moyen et long terme</b>	<b>15 778</b>	<b>16 368</b>	<b>-589</b>
Mobilisation de créances commerciales	7 756	9 360	-1 604
<b>Dettes financières court terme</b>	<b>7 756</b>	<b>9 360</b>	<b>-1 604</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 467	2 661	-1 194
Disponibilités	1 467	2 661	-1 194
<b>Dettes financières nettes</b>	<b>22 068</b>	<b>23 067</b>	<b>-999</b>

## 6 - Structure financière de Tivoly

Au 31 décembre 2010, le capital social s'établit à 5 539 950 euros (553 995 actions de 10 euros chacune).

La situation nette passe de 18 411 milliers d'euros au 31 décembre 2009 à 18 690 milliers d'euros au 31 décembre 2010. Cette augmentation de 279 milliers d'euros résulte principalement du bénéfice net de l'exercice pour un montant de 309 milliers d'euros, et de la variation des provisions réglementées de - 30 milliers d'euros.

Détail des dettes financières nettes de Tivoly :

En milliers d'euros	2010	2009	Variation
Emprunts et dettes financières - Part à plus d'un an	5 213	5 254	-41
Emprunts et dettes financières - Part à moins d'un an	3 454	2 316	1 138
<b>Dettes financières moyen et long terme</b>	<b>8 667</b>	<b>7 570</b>	<b>1 097</b>
Mobilisation de créances commerciales	7 257	8 859	-1 602
<b>Dettes financières court terme</b>	<b>7 257</b>	<b>8 859</b>	<b>-1 602</b>
Disponibilités	591	660	-69
Disponibilités	591	660	-69
<b>Dettes financières nettes</b>	<b>15 333</b>	<b>15 769</b>	<b>-436</b>



## 7 - Gestion des risques du Groupe

### Risque de taux

Au 31 décembre 2010, l'endettement financier net du Groupe à 22 068 milliers d'euros est en diminution de 999 milliers d'euros par rapport à 2009.

L'endettement financier net comprend 12 435 milliers d'euros d'emprunts à court terme (dont 7 756 milliers d'euros de mobilisations de créances commerciales) et 11 100 milliers d'euros d'emprunts à moyen et long terme. Les dettes financières sont pour la quasi-totalité à taux variable. Le taux variable comprend un taux de marché (Euribor 3 mois à 1 an pour la zone euro) augmenté d'une marge de crédit prise par la banque.

Le Groupe a recours à des swaps de taux dans le but de couvrir le risque de fluctuation des taux d'intérêt.

Les instruments financiers dérivés qui en découlent sont comptabilisés au bilan et évalués à la juste valeur conformément à IAS 39.

### Risque de change

Compte tenu de l'évolution de la cotation de l'euro /dollar, il a été décidé de ne plus procéder à des couvertures de change. Au 31 décembre 2010, il n'y a pas de couvertures de change.

### Impacts

Les instruments financiers au 31 décembre 2010 sont des couvertures de flux de trésorerie.

Le portefeuille d'instruments financiers au 31 décembre 2010 comprend des dérivés passifs pour un montant de 88 milliers d'euros.

Les montants comptabilisés sur la période conduisent, après impôts différés, à une augmentation des réserves Cashflow Hedge de 92 milliers d'euros et une diminution du résultat de 10 milliers d'euros.

## 8 – Effectifs

Au 31 décembre	Tivoly	Tivoly Inc.	Neco	Triplex Sas	Elite Tooling	Tivoly Tools	Total
2006	283	176	193	44	N/A	N/A	696
2007	275	194	185	33	N/A	N/A	687
2008	284	165	166	21	N/A	N/A	636
2009	268	123	125	6	8	N/A	530
<b>2010</b>	<b>261</b>	<b>158</b>	<b>118</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>558</b>
<b>Variation entre 2010 et 2009</b>	<b>-7</b>	<b>35</b>	<b>-7</b>	<b>-6</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>28</b>

Hors intérimaires, hors longues maladies et congés spéciaux.

## 9 – Perspectives

En Février 2011, le premier comité de pilotage de mise en place du système global d'information a eu lieu. Fin 2013, l'ERP choisi sera utilisé par chaque entité du Groupe.

Tivoly attaque le marché scandinave en créant un bureau de représentation au Danemark pour développer les ventes dans les secteurs Grand Public, Professionnel et Industrie.

Le programme 3C se poursuit dans chaque unité du Groupe avec pour objectifs prioritaires :

- La réduction des Coûts
- L'amélioration du Cash
- L'amélioration de la « qualité du service » Clients

Les actions 2011 se concentrent sur 2 priorités:

- L'amélioration de la profitabilité
- La réduction de l'endettement court terme

Pour l'année 2011, le Groupe s'est donné comme objectifs :

- Chiffre d'affaires : 70M€
- Ebitda : 6M€

## 10 - Proposition d'affectation du résultat de Tivoly

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 308 663.80 euros. Il est proposé de l'affecter comme suit :

Dotation aux autres réserves ..... 308 663.80 euros

Il n'est pas prévu de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2010.

Le montant des dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices au titre de l'exercice précédent a été le suivant :

Exercice de distribution	Distribution nette globale	Dividende par action	Nombre d'actions
2008	275 734 €	0,50 €	551 467
2009	0 €	0 €	553 995
2010	0 €	0 €	553 995

## 11 - Conventions visées à l'article L. 225-86 et suivants du Code de Commerce

Les commissaires aux comptes ont été dûment avisés des conventions conclues au cours des exercices précédents, dont ils rendent compte dans leur rapport spécial.

## 12 - Autres informations concernant Tivoly

### Evénements postérieurs à la clôture

A la date d'établissement du présent rapport, aucun événement postérieur à la date de clôture venant modifier les états financiers arrêtés n'est à rapporter.

### Présentation des comptes annuels

Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels, ni dans les méthodes d'évaluation par rapport à l'exercice précédent, susceptible d'avoir une influence sur la lecture des états financiers.

### Charges non déductibles fiscalement et dépenses somptuaires

Au cours de l'exercice écoulé, la société n'a engagé et donc réintégré aucune charge visée aux articles 39-4, 39-5,54 quater et 223 quinquies du code général des impôts autres que les loyers réputés excédentaires calculés sur les véhicules de tourisme utilisés par la société soit 23 milliers d'euros.

### Rémunération des mandataires sociaux

Le conseil de surveillance a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Le Conseil de Surveillance a constaté que la politique de gouvernement d'entreprise de la société s'inscrivait d'ores et déjà dans le cadre de ces recommandations. La très grande majorité des dispositions prévues par ces recommandations sont en effet respectées par la société. Toutefois, comme les années précédentes, la société ne fera pas mention dans son rapport de gestion des informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux.

### Participation des salariés

Au titre de l'exercice 2010, il n'a pas été attribué aux salariés de la société de participation aux résultats.

**Actionnariat – Salariés**

Article L225-102 du Code de Commerce

A la clôture de l'exercice, la participation des salariés, telle que définie à l'article L225-102 du Code de Commerce, dans le capital social de la société est inférieure à 3 %.

**Autres**

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

**Répartition du capital social au 31 décembre 2010**

Actionnariat	Vote simple	Vote double	Total actions	% actions	Nombre de voix	% droits de vote
Holding Tivoly et famille Tivoly	796	299 622	<b>300 418</b>	54,23%	<b>600 040</b>	64,05%
2RBI	6 509	76 234	<b>82 743</b>	14,94%	<b>158 977</b>	16,97%
Autres actionnaires nominatifs	3 259	6 938	<b>10 197</b>	1,84%	<b>17 135</b>	1,83%
Public (a)	160 637	0	<b>160 637</b>	29,00%	<b>160 637</b>	17,15%
<b>Total Général</b>	<b>171 201</b>	<b>382 794</b>	<b>553 995</b>	<b>100,00%</b>	<b>936 789</b>	<b>100,00%</b>

(a) Dont FCP Découvertes 9,86 % des actions et 5,85 % des droits de vote au 23 juin 2010

**Données boursières :****Evolution de l'action Tivoly au cours de l'exercice :**

- Cours le plus haut : 13,71 €
- Cours le plus bas : 10,51 €
- Nombre de titres échangés : 17 721
- Capitaux traités : 208 233 €
- Volume moyen par jour : 69
- Capitaux traités en moyenne par jour : 807 €
- Cours au 31 décembre 2010 : 13,01 €

**Composition des organes de direction et de surveillance****Conseil de surveillance****M. Jean-Michel TIVOLY**

Président du conseil de surveillance de la SA Tivoly  
 Président du conseil de surveillance de la SA Holding Tivoly  
 Membre du board de la société Tivoly Inc. (Etats-Unis)  
 Président du conseil d'administration de la société Neco (Espagne)  
 Président du conseil d'administration de la société Compañía Filial de Ermua (Espagne)  
 Membre du conseil de surveillance de Triplex SAS jusqu'au 23 juin 2010  
 Membre du conseil de surveillance de Sopreda 2

**M. Robert BIANCO**

Vice président du conseil de surveillance de la SA Tivoly  
 Président du directoire de la SA 2RB.I.  
 Représentant permanent de la SA 2RB.I :  
 - au conseil d'administration de la SA Salvepar  
 - au conseil d'administration de la SAS Pomme de pin expansion  
 Gérant de la SCI La Volonté, de la SCI Cogephil, de la SCI LE LAMA, de la SCI GB INVEST, de la SARL Agnès, et de l'EURL Colo  
 Censeur de la SA Hotel Le Val Thorens.

**Mme Marie-Thérèse PELISSIER, épouse TIVOLY**

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly  
Président du directoire de la SA Holding Tivoly.

**M. François COCHET**

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly  
Administrateur de la société Casino du Grand cercle d'Aix-les-Bains

**M. Paul KEMPF**

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly

**M. Daniel MAGYAR**

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly  
Président directeur général de la société G. Magyar SA  
Gérant des sociétés G.Magyar Gmbh et Abo Magyar Gmbh (Allemagne)

**M. Noël TALAGRAND**

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly  
Membre du conseil de surveillance de la SA Holding Tivoly  
Membre du conseil de surveillance des sociétés Entreprise Générale Léon Grosse et MOB Outillage  
Membre du conseil d'administration de la société Tivoly Inc. (Etats Unis)  
Membre du conseil d'administration de la société Neco (Espagne) jusqu'au 17 mars 2010

**M. Edouard TIVOLY**

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly  
Membre du conseil de surveillance de la SA Holding Tivoly  
Cogérant de la SCP Boisson & Associés

**M. Jean-François TIVOLY**

Membre du conseil de surveillance de la SA Tivoly  
Membre du directoire et directeur général de la SA Holding Tivoly  
Membre du conseil de surveillance de Triplex SAS jusqu'au 23 juin 2010  
Executive director de Tivelon Shanghai  
Sole director de Tivelon Hong Kong  
Executive director de Tivoly Tools

## Directoire

**M. Marc TIVOLY**

Président du directoire de la SA Tivoly  
Membre du directoire et directeur général de la SA Holding Tivoly  
Membre du conseil d'administration de la société Neco (Espagne)  
Membre du conseil d'administration de la société Compañía Filial de Ermua (Espagne)  
Membre du conseil d'administration de la société Integra Conocimiento S.L (Espagne)  
Chairman de la société Tivoly Inc. (Etats-Unis)  
Membre du conseil d'administration de la société Tivoly Inc (Etats-Unis)  
Membre du conseil de surveillance de Triplex SAS jusqu'au 23 juin 2010

**M. Livio ELIA**

Membre du directoire de la SA Tivoly  
Directeur général de la SA Tivoly  
Membre du conseil d'administration de la société Neco (Espagne) à compter du 20 mai 2010

**M. Ignacio ESNAOLA**

Membre du directoire de la SA Tivoly et directeur financier Groupe  
Membre du conseil d'administration de la société Neco (Espagne)  
Directeur général de la société Neco (Espagne)  
Membre du conseil d'administration de la société Compañía Filial de Ermua (Espagne)  
Directeur général de la société Compañía Filial de Ermua (Espagne)  
Président de la société Integra Conocimiento S.L. (Espagne)

## Environnement et sécurité

### Tivoly

Le site de St Etienne est soumis au régime de la déclaration au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

L'usine de Savoie est soumise au régime de l'autorisation. A ce titre, ses impacts environnementaux sont encadrés par un arrêté préfectoral et elle est suivie régulièrement par la DREAL.

L'ensemble des émissions dans l'air et dans l'eau fait l'objet d'une auto surveillance prescrite par l'administration et est inférieur aux seuils fixés par l'obligation de déclaration des émissions polluantes.

Les eaux industrielles de l'usine du Nant Varin sont raccordées dans le réseau public sur la base d'une convention tripartite.

Les chutes et riblons de matières premières sont revalorisés en aciérie et les déchets sont traités au sein de filières agréées en privilégiant la revalorisation.

Consommation d'énergie en 2010 pour l'ensemble des sites :

- Electricité 5 111 000 Kwh
- Gaz 1 205 000 Kwh

Poursuivant ses efforts en matière de prévention des incendies, l'entreprise réalise régulièrement des campagnes de thermographie infra rouge.

L'entreprise a identifié ses propres obligations vis à vis du règlement REACH (cadre réglementaire de gestion des substances chimiques) et s'est assuré que ses fournisseurs en avaient fait de même. Le responsable Environnement / Sécurité est en charge de la veille réglementaire sur ces domaines.

### Tivoly Inc.

Tivoly Inc respecte les procédures de certification ISO 14000. Le site de Derby Line est un site à risque environnemental minimal. Une personne est en charge de l'environnement pour un tiers de son temps.

L'entreprise est soumise à 3 types de contrôles :

- Rejets industriels : un rapport est fait tous les 2 ans au titre du « Vermont Hazardous Waste Management Regulation »
- Emission de fumées : un permis est attribué tous les 5 ans par le « Vermont Air Pollution Control Regulation »
- Impact environnement : un bilan est réalisé tous les ans pour le « Vermont community right to know program ».

Des prélèvements sont réalisés annuellement et les conclusions relatives à l'ensemble de ces dispositions n'ont jamais mis en avant de problèmes environnementaux.

Tivoly Inc assure le « monitoring » d'un ancien site de production en Caroline du Sud. Compte tenu des améliorations, les contrôles se limitent à 2 prélèvements annuels. Ces contrôles ont été encore maintenus en 2010. Ce site a été vendu à un confrère.

### Neco

Le site d'Elorrio est un site à risque environnemental faible.

Le système de gestion environnementale de la société respecte les procédures de certification ISO 14000. Il a été audité par des consultants externes en 2009 ; le résultat obtenu s'est révélé très satisfaisant.

Neco dispose d'un système de gestion de la sécurité et de la santé dans le travail. Ce système, conformément à la loi espagnole, comprend 4 domaines :

- La sécurité (risques susceptibles de provoquer des accidents),

- L'hygiène industrielle (éléments polluants susceptibles de provoquer des maladies professionnelles),
- L'ergonomie et la psychologie (organisation du travail)
- La surveillance de la santé (examen médical annuel adapté à chaque type de poste de travail).

Neco définit et met en place un plan d'action pour chacun de ces domaines.

Les objectifs sont centrés notamment sur :

- Le remplacement des produits les plus dangereux utilisés dans le processus de fabrication
- La révision permanente des risques liés aux postes de travail
- Le contrôle périodique de la conformité des équipements de travail aux normes de l'UE

## Elite Tooling

Elite Tooling privilégie le recyclage des déchets (boues, huiles) par l'intermédiaire de filières agréées. Chaque employé est formé et sensibilisé aux responsabilités environnementales. Par ailleurs, un consultant extérieur travaille avec la société à l'amélioration permanente des processus en matière de santé et sécurité afin de devancer la législation en vigueur.

## Politique sociale de l'entreprise :

### Tivoly

#### Effectif total

L'effectif de Tivoly au 31 décembre 2010 était de 261 salariés, ou 258 en équivalent temps plein. Cet effectif se décompose de la façon suivante : 176 CDI hommes, 77 CDI femmes, 7 CDD femmes et 1 CDD homme.

#### Politique d'embauches - Licenciements

Pour faire face aux besoins de recrutement, Tivoly analyse les candidatures spontanées qui lui sont adressées ou fait appel soit aux sociétés d'intérim soit aux services spécialisés de Pôle Emploi et exceptionnellement aux cabinets de recrutement.

Au cours de l'année 2010, la société a procédé à 2 licenciements pour motif personnel, 1 rupture pendant la période d'essai, 1 licenciement pour inaptitude médicale. Par ailleurs, la société a enregistré 2 départs à la retraite et 3 démissions.

#### Organisation du temps de travail

L'horaire collectif est de 35 heures en moyenne par semaine. Les services administratifs sont organisés en horaires variables, le personnel de production et de logistique travaille en équipe. Le principal motif d'absentéisme est la maladie.

#### Politique de rémunérations

Dans le cadre des NAO, Tivoly négocie chaque année avec les partenaires sociaux une politique salariale pour l'année à venir. Celle-ci définit les augmentations collectives pour le personnel non cadre. Par ailleurs, des augmentations individuelles sont attribuées sur proposition de la hiérarchie. Enfin, par catégorie, Tivoly applique les minima négociés par les différentes conventions collectives.

Lors des négociations, les partenaires sociaux vérifient que la société respecte ses obligations en matière d'égalité, hommes / femmes ainsi qu'en matière d'emploi des travailleurs handicapés.

#### Relations professionnelles et bilan des accords collectifs

Chaque mois des réunions avec les membres des comités d'établissements et les délégués du personnel sont organisées sur chacun des sites. Tous les 3 mois au minimum, les CHSCT se réunissent et, deux fois par an au minimum, le comité central d'entreprise est convoqué en réunion plénière.

#### Formation

En 2010, Tivoly a consacré 118 milliers d'euros à la formation continue, soit 0.87 % de la masse salariale (hors subventions Adefim).

Dans le cadre du Droit Individuel à la Formation (DIF), 10 actions de formation ont été réalisées en 2010 pour un total de 354 heures.

**Emploi et insertion des travailleurs handicapés**

En 2010, Tivoly a respecté ses obligations d'embauche de travailleurs handicapés puisque les seuils d'embauches minimum de 6 % de l'effectif sont dépassés.

**Tivoly Inc.**

Un accord salarial d'une durée de 5 ans a été négocié avec les syndicats en février 2007 (fév.2007 – fév. 2012) portant sur les rémunérations, les couvertures sociales et les plans de retraite pour les ouvriers.

Par contre, Il n'y a pas d'accord général pour le personnel de bureau mais il y a des augmentations qui tiennent compte de la conjoncture économique, de la performance de l'entreprise et de l'engagement des personnes.

Les salariés de Tivoly Inc travaillent 40 heures par semaine. Les heures supplémentaires à partir de la huitième heure de travail sont majorées à 50 %, mais les charges sociales sont basées sur la durée légale du travail.

Le syndicat: « Union »: International Association of Machinists and Aerospace Workers (Local 1829 District 99):

En 2010, le climat social a été favorable au développement de l'activité. Depuis que le Groupe Tivoly a pris le contrôle de l'entreprise en 1990, aucune grève n'a éclaté.

**Neco****Effectif moyen**

L'effectif moyen de l'entreprise sur l'année 2010 est de 121,3 personnes en équivalent temps plein contre 149,5 en 2009.

**Politique d'embauche**

Poursuite du plan d'action visant le remplacement des départs en préretraite à 60 ans par des jeunes à haute qualification professionnelle. Dans le cadre de ce plan, quatre nouveaux contrats ont été signés en 2010.

**Organisation du temps de travail**

Le personnel de Neco travaille 215 jours par an, 1 708 heures pour le personnel en journée et 1 688 heures pour le personnel en journée continue.

Le travail du personnel ouvrier est organisé en postes. Celui du personnel de bureau s'organise en journée avec un service minimum le vendredi après-midi.

**Rémunérations et négociations salariales**

En 2010, Neco a appliqué une hausse des salaires de 3%, équivalent à l'IPC officiel. Neco a signé un accord interne avec son personnel pour disposer d'un ensemble de 100 heures de travail flexibles pour mieux adapter l'organisation du temps de travail aux besoins de l'entreprise.

**Formation**

Mise en œuvre du plan de formation 2009-2010, qui avait été défini à partir d'un diagnostic des besoins de formation.

**Elite Tooling****Effectif moyen**

L'effectif moyen de l'entreprise sur l'année 2010 est de 8 personnes.

**Rémunérations et négociations salariales**

Il n'existe pas de syndicat dans l'entreprise compte tenu de sa taille. Le personnel forme une équipe soudée partageant les responsabilités et les connaissances.

La direction tient le personnel régulièrement informé de la situation financière de l'entreprise.



## Recherche et développement

### Tivoly

L'année 2010 a été marquée par la poursuite du projet « Nomad » co-labélisé par les pôles de compétitivité Matériaux / Pégase et Arve Industries ainsi que par les pôles à vocation aéronautique (Aerospace Valley et ASTech). Le groupe projet piloté par le Craoc (Tivoly) est constitué de laboratoires de renom (CEA / CNRS / Arts - Paris Tech) et d'industriels leaders dans l'aéronautique (EADS / Eurocopter / Mécachrome).

L'objectif à atteindre consiste à mettre en œuvre et valider dans des conditions industrielles, sur des composants aéronautiques, de nouvelles formulations et architectures de revêtements pour outils de coupe rotatifs pour usiner des composites à matrices organiques et métalliques.

Ces travaux ont permis de réaliser une pré-qualification d'outils sur la problématique du perçage d'empilage Titane / Carbone afin de valider une configuration géométrique répondant aux attentes imposées.

Dans la continuité de 2009 la filière aéronautique a fortement sollicité les différentes composantes de Tivoly dont le centre de recherche (Craoc) et les sites de production pour concevoir et qualifier de nouveaux concepts d'outils coupants adaptés aux nouveaux procédés d'usinage et aux nouveaux matériaux en réponse à des appels d'offres et des cahiers des charges très contraignants.

En interne, en collaboration avec les services supports concernés (marketing / commercial et production) l'étude sur la rationalisation de la gamme des forets hélicoïdaux en acier rapide en fonction du domaine d'application s'est poursuivie par la caractérisation d'une nouvelle géométrie de pointe.

### Neco

En 2010, Neco a travaillé sur plusieurs projets de recherche et développement, dont :

- 4 projets internes axés sur l'amélioration et le développement du taraud.
- 4 projets d'innovation portant sur les tarauds et les forets, en coopération avec des entités extérieures:
- 2 projets en coopération avec le gouvernement basque
- 2 projets en coopération avec le ministère de l'Industrie du gouvernement espagnol

Le service Recherche & Développement a géré la protection des brevets liés à 2 nouveaux concepts de produits et il manage par ailleurs un système de veille technologique, avec la participation d'une trentaine de personnes de l'entreprise.

### Elite Tooling

En 2010, Elite Tooling Ltd a amélioré et développé des outils coupants spécifiques pour matériaux composites à la demande de ses clients.

Fait à Tours en Savoie, le 10 mars 2011  
Le directoire



# Résultats de la société

## au cours des cinq derniers exercices

En milliers d'euros	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
A.Capital social	5 513	5 515	5 540	5 540	5 540
B.Nombre d'actions émises	551 253	551 467	553 995	553 995	553 995
<b>Résultat global des opérations effectuées</b>					
A.Chiffre d'affaires hors taxes	43 260	45 618	46 512	41 816	46 327
B.Résultat avant impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	3 351	2 023	761	(1 280)	643
C.Impôt sur les bénéfices	14	65	343	(361)	(101)
D.Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
E.Résultat après impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	2 831	1 031	316	(1 173)	309
F. Résultat distribué	165	276	0	0	0 (a)
<b>Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
A.Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	6,05	3,55	0,75	(1,66)	1,34
B.Résultat après impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	5,14	1,87	0,57	(2,12)	0,56
C.Dividende attribué à chaque action	0,30	0,50	0,00	0,00	0,00 (a)
<b>Personnel</b>					
A.Effectif au 31 décembre (b)	283	275	284	268	261
B.Montant de la masse salariale de l'exercice	8 761	8 333	9 083	8 059	8 201
C.Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	3 869	3 677	3 701	3 485	3 559

(a) montant de la distribution proposée par le directoire.

(b) voir annexe comptes sociaux note 17

# Les comptes consolidés du Groupe

*Au 31 décembre 2010 les comptes consolidés du groupe Tivoly sont présentés conformément aux principes et méthodes définis par le référentiel international IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adoptés dans l'union européenne.*

*Ils présentent en milliers d'euros :*

- *Le compte de résultat*
- *L'état du résultat global*
- *L'état de la situation financière*
- *Le tableau de variation des capitaux propres*
- *Le tableau des flux de trésorerie*
- *L'annexe.*

*Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2009 (également établis en normes IFRS).*

*Les états financiers consolidés présentent la situation comptable de Tivoly et de ses filiales (le "Groupe"), ainsi que les intérêts dans les entreprises associées et les coentreprises.*

*Réuni à Tours en Savoie le 10 mars 2011, le directoire a arrêté les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ils ont été soumis à l'examen du conseil de surveillance du 10 mars 2011.*

## Compte de résultat consolidé

Au 31 décembre	Notes	2010	2009
<b>En milliers d'euros</b>			
<b>Revenu</b>	1.12.1	<b>65 285</b>	<b>57 728</b>
Autres produits d'exploitation		108	48
Achats consommés		(25 452)	(20 874)
Variation stocks produits finis		264	(4 791)
Autres charges externes		(13 155)	(11 259)
Impôts et taxes		(827)	(1 012)
Charges de personnel		(22 318)	(22 967)
Subventions d'exploitation		398	384
Amortissements des immobilisations		(2 865)	(3 028)
Autres charges de gestion courante		(402)	(717)
Autres produits de gestion courante		146	486
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>1 181</b>	<b>(6 002)</b>
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	7	0	0
Coût de l'endettement financier brut	7	(984)	(1 166)
Autres charges financières	7	(167)	(114)
Autres produits financiers	7	118	86
Charge d'impôt sur le résultat	8	(100)	2 481
<b>Résultat</b>		<b>48</b>	<b>(4 714)</b>
Résultat attribuable à la société mère		70	(4 692)
Résultat attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle		(23)	(22)
<b>Résultat par action</b>	1.15	<b>0,13</b>	<b>(8,47)</b>
<b>Résultat dilué par action</b>	1.15	<b>0,13</b>	<b>(8,47)</b>

## Etat du résultat global

Au 31 décembre	Notes	2010	2009
<b>En milliers d'euros</b>			
<b>Résultat</b>		<b>48</b>	<b>(4 714)</b>
Produits et charges non comptabilisés en résultat			
- Ecart de conversion		233	(122)
- Instruments financiers		139	56
- Effets fiscaux des produits et charges non comptabilisés en résultat		(46)	(19)
Total des produits et charges non comptabilisés en résultat		326	(84)
<b>Résultat global de l'exercice</b>		<b>374</b>	<b>(4 799)</b>
Résultat global attribuable à la société mère		391	(4 770)
Résultat global attribuable aux intérêts ne conférant pas le contrôle		(17)	(29)
<b>Résultat global par action</b>		<b>0,71</b>	<b>(8,61)</b>

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

# Etat de la situation financière

## Actif

Au 31 décembre	Notes	2010	2009
<b>En milliers d'euros</b>			
Goodwill	1.4.1	4 003	3 998
Autres immobilisations incorporelles	2.1	432	489
<b>Total immobilisations incorporelles</b>		<b>4 435</b>	<b>4 487</b>
Terrains	2.2	2 831	2 824
Constructions	2.2	4 937	5 182
Installations techniques	2.2	8 105	8 471
Autres immobilisations corporelles	2.2	1 623	1 580
<b>Total immobilisations corporelles</b>		<b>17 497</b>	<b>18 057</b>
Actifs financiers	2.3	293	295
Actifs d'impôts différés	8	2 687	2 792
<b>Total actif non courant</b>		<b>24 912</b>	<b>25 631</b>
Stocks et en-cours	3.1	15 712	14 813
Clients et autres débiteurs	3.2	15 063	15 767
Autres créances	3.2	3 317	3 525
Dérivés actifs à moins d'un an	3.2	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.3	1 467	2 661
<b>Total actif courant</b>		<b>35 560</b>	<b>36 767</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>60 471</b>	<b>62 397</b>

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

## Passif

Au 31 décembre	Notes	2010	2009
<b>En milliers d'euros</b>			
Capital social	4.1	5 540	5 540
Réserves liées au capital	4.1	6 051	6 051
Réserves et report à nouveau	4.1	5 818	10 493
Ecart de conversion	4.2	(218)	(447)
Cash Flow Hedge	10	(43)	(136)
Résultat de l'exercice		70	(4 692)
<b>Capitaux propres attribuables au groupe</b>		<b>17 219</b>	<b>16 809</b>
Intérêts ne conférant pas le contrôle - Réserves		343	285
Intérêts ne conférant pas le contrôle - Résultat		(23)	(22)
<b>Total Intérêts ne conférant pas le contrôle</b>		<b>320</b>	<b>263</b>
<b>Total capitaux propres</b>		<b>17 539</b>	<b>17 071</b>
Provisions	5	2 124	1 953
Passifs d'impôts différés	8	63	79
Emprunts et dettes financières	6.1	11 100	12 742
<b>Total Passif non courant</b>		<b>13 287</b>	<b>14 773</b>
Provisions	5	0	0
Emprunts et dettes financières	6.1	4 678	3 626
Mobilisation de créances commerciales	6.1	7 756	9 360
Fournisseurs et autres créditeurs	6.2	17 211	17 567
<b>Total Passif courant</b>		<b>29 646</b>	<b>30 553</b>
<b>Total des capitaux propres et du passif</b>		<b>60 471</b>	<b>62 397</b>

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

# Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Notes	Capital	Réserves liées au capital	Résultat et réserves consolidés	Cash flow Hedge	Actions propres	Ecarts de conversion	Capitaux propres - Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
<b>Au 31 décembre 2008</b>		<b>5 540</b>	<b>6 051</b>	<b>10 403</b>	<b>(173)</b>	<b>(5)</b>	<b>(332)</b>	<b>21 485</b>	<b>98</b>	<b>21 583</b>
Ecarts de conversion	4.2						(115)	(115)	(6)	(122)
Instruments financiers IAS32/39	10				37			37		37
<b>Résultat enregistré directement en capitaux propres</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>37</b>	<b>0</b>	<b>(115)</b>	<b>(78)</b>	<b>(6)</b>	<b>(84)</b>
Résultat de l'exercice				(4 692)				(4 692)	(22)	(4 714)
<b>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(4 692)</b>	<b>37</b>	<b>0</b>	<b>(115)</b>	<b>(4 770)</b>	<b>(29)</b>	<b>(4 799)</b>
Autres				90		4		94	(1)	94
Engagement de rachat de minoritaires								0		0
Variations de périmètre				0				0	194	194
Augmentations de capital								0		0
Dividendes versés								0		0
<b>Au 31 décembre 2009</b>		<b>5 540</b>	<b>6 051</b>	<b>5 801</b>	<b>(136)</b>	<b>(0)</b>	<b>(447)</b>	<b>16 809</b>	<b>263</b>	<b>17 072</b>
Ecarts de conversion	4.2						228	228	5	233
Instruments financiers IAS32/39	10				92			92		92
<b>Résultat enregistré directement en capitaux propres</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>92</b>	<b>0</b>	<b>228</b>	<b>320</b>	<b>5</b>	<b>326</b>
Résultat de l'exercice				70				70	(23)	48
<b>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>70</b>	<b>92</b>	<b>0</b>	<b>228</b>	<b>391</b>	<b>(17)</b>	<b>374</b>
Autres				0		0		0	0	0
Engagement de rachat de minoritaires								0		0
Variations de périmètre				0				0	0	0
Augmentations de capital				19				19	75	94
Dividendes versés								0		0
<b>Au 31 décembre 2010</b>		<b>5 540</b>	<b>6 051</b>	<b>5 890</b>	<b>(43)</b>	<b>(0)</b>	<b>(219)</b>	<b>17 219</b>	<b>320</b>	<b>17 539</b>

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

# Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	Notes	2010	2009
<b>Opérations d'exploitation</b>			
Résultat		48	(4 714)
Amortissements des immobilisations		2 865	3 028
Dotation et reprise provisions pour risques et charges		144	44
Résultat de cession d'immobilisations		(28)	48
Incidence des instruments dérivés et autres instruments similaires		15	12
Charge d'impôt		100	(2 481)
Coût de l'endettement financier net		1 018	1 182
Variation du besoin en fonds de roulement		791	10 562
Intérêts payés		(1 151)	(1 280)
Impôt sur le résultat payé		0	(265)
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>3 802</b>	<b>6 136</b>
<b>Opérations d'investissement</b>			
Intérêts reçus		118	86
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(118)	(111)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(1 950)	(2 556)
Produit de cession d'immobilisations corporelles		69	311
Acquisition de minoritaires et de filiale, nette de trésorerie acquise		(21)	(238)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>(1 903)</b>	<b>(2 508)</b>
<b>Opérations de financement</b>			
Augmentation de capital dans les filiales		94	0
Encaissements provenant de nouveaux emprunts		2 003	5 981
Remboursements d'emprunts		(3 535)	(3 205)
Variation des mobilisations de créances		(1 604)	(4 505)
Dividendes versés		0	0
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>(3 042)</b>	<b>(1 729)</b>
<b>Impact des variations de taux de change</b>		<b>(38)</b>	<b>21</b>
<b>Augmentation (diminution) totale de la trésorerie</b>		<b>(1 181)</b>	<b>1 919</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	3.3	2 477	557
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	3.3	1 296	2 477
<b>Augmentation (diminution) totale de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>(1 181)</b>	<b>1 919</b>

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

# Annexe aux comptes consolidés

## Faits significatifs de l'exercice

- Livio Elia a rejoint le directoire au poste de directeur général de Tivoly et du Groupe. Il sera chargé de la mise en place du nouveau business modèle et dans le cadre d'une économie mondialisée d'accompagner nos clients sur les continents européen, américain et asiatique. Depuis le 16 mars 2010, le directoire est composé de Marc Tivoly, président du directoire, Livio Elia, directeur général et d'Ina Esnaola, directeur financier Groupe.
- Dans le cadre de l'optimisation des services apportés à ses clients, Triplex Sas, filiale à 100% de Tivoly avait confié à cette dernière la distribution exclusive de ses produits à compter du 11 mai 2009. Le rapprochement juridique prévu avec Tivoly s'est fait en 2010 sous la forme d'une fusion simplifiée effective le 23 juin 2010, avec un effet rétroactif au 1er janvier 2010. La fusion absorption de Triplex Sas par Tivoly a été approuvée par l'assemblée générale mixte du 23 juin 2010 avec effet rétroactif au 1er janvier 2010. Cette fusion permettra une optimisation financière, une simplification de la gestion administrative et fiscale, un meilleur service aux clients et la conquête de nouvelles parts de marché. Cette fusion a été sans impact sur les comptes consolidés, Triplex Sas. étant détenue à 100% par Tivoly au 31 décembre 2009.
- Tivoly a créé début 2010 à Shanghai, Tivoly Tools, société de fabrication d'outils coupants, opérationnelle depuis le 3ème trimestre.

## Evènements postérieurs à la clôture

Néant

## Note 1- Règles et méthodes comptables

Tivoly est une entreprise qui est domiciliée en France. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises sous contrôle conjoint. Les comptes ont été arrêtés par le directoire le 10 mars 2011, ils ne seront définitifs qu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra le 22 juin 2011.

### 1.1 - Méthodes et principes comptables

#### 1.1.1 - Méthodes et principes comptables

Les comptes consolidés du Groupe Tivoly ont été établis en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) telles qu'adoptés dans l'Union Européenne.

Les informations financières consolidées sont présentées en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs, dont notamment les instruments financiers dérivés comptabilisés à leur juste valeur.

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la direction du Groupe Tivoly doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Les estimations concernent principalement :

- Les tests de dépréciation des actifs immobilisés puisqu'ils sont basés sur des flux de cash flows futurs estimés, des hypothèses de taux de croissance, de rentabilité et d'actualisation (cf. note 2.1).
- La détermination du caractère recouvrable des impôts différés actifs.
- La détermination des obligations en matière de retraite et autres avantages au personnel (hypothèses actuarielles).

La direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice 2010 :

- IFRIC 12, Accords de concession de services ;
- IFRIC 15, Contrats pour la construction de biens immobiliers ;
- IFRIC 16, Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- IAS 27 amendée, Etats financiers consolidés et individuels ;
- IFRS 3 révisée, Regroupements d'entreprises ;
- IFRIC 18, Transfert d'actifs en provenance de clients ;
- IFRIC 17, Distribution en nature aux actionnaires ;
- Amendement IAS 39, Eléments éligibles à une opération de couverture ;
- Amendement IFRS 2, Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie ;
- Améliorations annuelles des normes IFRS ;
- Amendements IFRIC 9 et IAS 39, Réévaluation des dérivés incorporés et instruments financiers: comptabilisation et évaluation ;
- Amendement IFRS 5.

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

## 1.2- Périmètre et méthodes de consolidation

### 1.2.1 - Périmètre de consolidation

Tivoly a créé début 2010 à Shanghai, « Tivoly Tools », filiale détenue à 100%.

La fusion absorption par Tivoly de sa filiale Triplex Sas a eu lieu dans le 1er semestre 2010 avec un effet rétroactif au 1er janvier 2010. Elle n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés, Triplex Sas étant détenue à 100% par Tivoly au 31 décembre 2009.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2010 est le suivant :

Siège social			Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	Numéro identification
<b>Tivoly</b>	Tours en Savoie	France	100,00		IG	FR 56 076 120 021
<b>Tivoly Inc.</b>	Derby Line	Etats-Unis	100,00		IG	56-1628 422
<b>Neco</b>	Elorrio	Espagne	99,32	(a)	IG	ES A 48 675 870
<b>Compania Filial de Ermua SA (CFE)</b>	Elorrio	Espagne	100,00		IG	ES A 48 425 318
<b>Integra.Com</b>	Elorrio	Espagne	99,32		IG	ES B 95 362 620
<b>Tivoly Tools</b>	Shanghai	Chine	100,00		IG	310000400610629
<b>Elite Tooling</b>	Rotherham	Royaume-Uni	64,00	(b)	IG	GB 646 738 403

(a) Détention indirecte par l'intermédiaire de CFE de 99,32 %

(b) Détention directe de 51,20 % et engagement de rachat d'intérêts ne conférant pas le contrôle de 12,80 %.

IG : Intégration globale



Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leur exercice social au 31 décembre.

### 1.2.2 - Méthodes de consolidation

Les états financiers des filiales sont inclus, ligne à ligne, dans les états financiers consolidés. Les sociétés contrôlées conjointement (coentreprises) sont consolidées par intégration proportionnelle.

#### Filiale

Une filiale est une entité contrôlée par la société. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

#### Coentreprises

Les coentreprises sont les entités sur les activités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans les actifs, passifs, produits et charges regroupés, ligne à ligne, avec les éléments similaires de ses états financiers, à compter de la date à laquelle le contrôle conjoint est obtenu jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

#### Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilantiels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les filiales et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

## 1.3 - Méthodes de conversion des éléments en devises (IAS21)

### 1.3.1 - Conversion des opérations en devises

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis au cours de clôture, et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

Les actifs et les passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

### 1.3.2 - Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et passifs d'une activité à l'étranger, y compris les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros au cours de change moyen de l'exercice (dans la mesure où il approche les cours de change à la date de transaction). Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en capitaux propres à la rubrique « écarts de conversion ».

Les états financiers hors zone euro ont été convertis de la manière suivante :

#### Tivoly Inc :

Bilan : cours de clôture du dollar US = 0,748391 USD/EUR

Compte de résultat : cours moyen 2010 du dollar US = 0,75488 USD/EUR.

#### Elite Tooling :

Bilan : cours de clôture de la livre sterling = 1,161778 GBP/EUR

Compte de résultat : cours moyen 2010 de la livre sterling = 1,16605 GBP/EUR.

Tivoly Tools :

Bilan : cours de clôture du yuan = 0,113353 CNY/EUR

Compte de résultat : cours moyen 2010 du yuan = 0,11166 CNY/EUR.

**1.4 - Actifs non courants****1.4.1 - Goodwill****Comptabilisation initiale**

Pour les regroupements d'entreprises effectués avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010, à la date d'acquisition, le goodwill représente l'excédent du coût de l'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, des passifs, et des passifs éventuels identifiables.

Pour les acquisitions antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2004, le goodwill a été maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprise qui ont eu lieu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Pour les acquisitions effectuées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 la norme IFRS 3 révisée est applicable. Cette norme n'a pas trouvé à s'appliquer en 2010 en l'absence d'acquisition. Selon cette norme, l'écart d'acquisition est désormais calculé par différence entre la juste valeur de la contrepartie remise et la somme des actifs et des passifs existants et éventuels de la société acquise évalués individuellement à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en charge. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts ne conférant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables. Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010 avaient été traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable.

Dans tous les cas, le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

**Suivi ultérieur**

A compter de la date d'acquisition, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises. Ultérieurement, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations représentatives des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti mais est soumis à des tests de pertes de valeur à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment quand il existe des indicateurs qu'il a pu perdre de la valeur. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en « Autres charges de gestion courante ». La dépréciation des goodwill est irréversible.

**1.4.2 - Autres immobilisations incorporelles**

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues. Les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un nouveau modèle en vue de sa production, sont comptabilisées en tant qu'immobilisations si le Groupe peut démontrer, que les critères requis par la norme IAS 38 sont atteints, notamment, la faisabilité technique du produit, l'existence d'un marché, et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts des matières, la main d'œuvre directe et une quote-part appropriée des frais généraux. Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les frais de développement sont amortis sur leur durée d'utilité, soit une durée de 3 ans pour les projets en cours de commercialisation.

### 1.4.3 - Immobilisations corporelles

#### Actifs dont le Groupe est propriétaire

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût historique correspond au prix payé qui inclut les coûts d'acquisition liés.

Il a été retenu pour les bâtiments un ou plusieurs composants en fonction de la nature des bâtiments et de la durée d'utilisation effective des composants. Il en a été de même en ce qui concerne les installations industrielles constituant un ensemble immobilisé (machine, logiciel, matériel informatique) lorsque ces éléments ont des durées d'utilité différentes.

Dans le cadre de la première adoption des normes IFRS, et conformément à IFRS 1, le Groupe Tivoly a choisi de mettre à la juste valeur ses terrains et constructions à la date de transition et d'utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date. La juste valeur de ces immobilisations à la date de transition a été déterminée sur la base d'une valeur de marché estimée à partir de rapports d'experts indépendants.

Suite à l'entrée en vigueur de la norme IAS 23 relative à la comptabilisation des coûts d'emprunts, le Groupe incorpore les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif qualifié dans le coût de cet actif dès lors que la date de commencement de cet actif est postérieure au 1er janvier 2009. Antérieurement, le Groupe comptabilisait immédiatement en charges tous les coûts d'emprunts.

L'amortissement est calculé de manière linéaire en fonction des composants et sur la durée d'utilisation effective de l'actif reflétant le rythme de consommation des avantages économiques futurs attendus de chaque actif.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

	Durée	Mode
Constructions *	15 à 47 ans	Linéaire
Installations techniques, matériel et outillage	5 à 8 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles	4 à 10 ans	Linéaire

\* Chez Tivoly : jusqu'à 30 ans

Chez Neco : jusqu'à 47 ans

Chez Tivoly Inc : jusqu'à 25 ans

#### Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Un bien immobilier ou mobilier acquis dans le cadre d'un contrat de location-financement est comptabilisé pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, diminuée du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette.

La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû.

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

### 1.4.4 - Dépréciation des actifs immobilisés

Les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation systématique à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Dans

ce cas, qui concerne notamment les goodwill, la valeur recouvrable est déterminée au niveau de l'UGT.

Le Groupe Tivoly a retenu quatre UGT qui correspondent au regroupement de certaines de ses unités opérationnelles présentant des synergies de marché et de flux de trésorerie.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif ou de l'UGT. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec le budget et les plans d'affaires les plus récents approuvés par la direction du Groupe. Le taux d'actualisation avant impôt retenu reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT).

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, cette perte de valeur est enregistrée en résultat et est imputée en priorité aux goodwill.

### **Reprise de la perte de valeur**

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il existe une indication que la perte de valeur n'existe plus ou a diminué et s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

## **1.5 - Actifs courants**

### **1.5.1 - Stocks et en-cours**

#### **Matières premières et approvisionnements**

Les matières premières et approvisionnements sont évalués au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition est évalué au coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

#### **Marchandises**

Les marchandises sont évaluées au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition des marchandises est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré et comprend le coût d'achat des marchandises majoré de frais accessoires. La valeur nette de réalisation est appréciée à partir d'indices de perte de valeur et après analyses prenant en compte notamment les produits qui ne figurent plus sur le catalogue et les difficultés de vente sur les autres produits dont la rotation ressort comme trop lente.

#### **En-cours de production et produits finis**

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à un coût reflétant le coût standard de production, qui comprend le coût des matières consommées ainsi que les charges directes et indirectes de production. La valeur nette de réalisation est déterminée de la même manière que pour les marchandises (cf. note ci-dessus.)

### **1.5.2 - Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

## **1.6 - Instruments financiers**

### **1.6.1 - Créances commerciales**

Les créances clients et autres débiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur. Sur la base d'une analyse au cas par cas, des dépréciations sont constituées dès lors que le cumul des encaissements espérés est inférieur à la valeur nette comptable de la créance.

Selon les normes IAS 32 et 39, les programmes de mobilisations de créances commerciales sont maintenus dans les créances et dans l'endettement à court terme lorsque, après analyse du contrat, les risques sur les créances commerciales ne sont pas transférés en substance aux organismes de financement.

### 1.6.2 - Autres Instruments financiers

Le Groupe Tivoly utilise des instruments financiers dérivés de taux dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêt qui peuvent survenir dans le cadre de ses opérations courantes :

- Swaps de taux : Le Groupe a recours à des swaps de taux dans le but de couvrir le risque variable de la dette dans un souci de réalité économique.

L'ensemble des instruments financiers dérivés est comptabilisé au bilan et évalué à la juste valeur conformément à IAS 39.

La variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en résultat. Cependant, lorsque les instruments dérivés répondent aux critères de la comptabilité de couverture, la comptabilisation du profit ou de la perte en résultant est effectuée en fonction de la nature de l'élément couvert (voir note (a) ci-dessous).

#### (a) Instruments financiers entrant dans une relation de couverture

La couverture de flux de trésorerie a pour objectif de se couvrir contre le risque de variation de flux de trésorerie attaché à des actifs ou des passifs comptabilisés ou à une transaction prévue hautement probable qui affecterait le résultat. La partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée en capitaux propres et sera rapportée au résultat au fur et à mesure que les flux de trésorerie couverts se réaliseront. La partie inefficace de la couverture est directement enregistrée en compte de résultat.

La couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non encore comptabilisé et qui affecterait le résultat. La variation de juste valeur de l'élément couvert est enregistrée en compte de résultat et est compensée, à l'inefficacité près, par la comptabilisation en résultat des variations symétriques de juste valeur des instruments financiers utilisés en couverture.

La comptabilité de couverture est applicable, si et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- Une relation de couverture est clairement identifiée, formalisée et documentée dès sa date de mise en place ;
- L'efficacité de la relation de couverture est démontrée de manière prospective et rétrospective. Les résultats ainsi obtenus doivent être situés dans un intervalle compris entre 80 % et 125 %.

#### (b) Instruments financiers n'entrant pas dans une relation de couverture

Les variations de juste valeur sur les produits dérivés ne répondant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont enregistrées en résultat.

### 1.6.3 - Actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants incluent principalement des dépôts de garantie. Ils sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

## 1.7 - Actions propres

Les opérations concernant les actions propres sont comptabilisées directement en capitaux propres.

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres déduites des capitaux propres.

## 1.8 - Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, le Groupe Tivoly a une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable.

### 1.8.1 - Régimes d'avantages au personnel

Conformément aux lois et pratiques de chacun des pays dans lesquels le Groupe Tivoly opère, le Groupe Tivoly participe à, ou maintient éventuellement des plans d'avantages au personnel qui assurent aux salariés remplissant les conditions requises le versement de retraites, une assistance médicale et des indemnités de départ en retraite.

La quasi-totalité des employés du Groupe Tivoly bénéficie de prestations de retraite au travers de régimes à cotisations ou à prestations définies qui sont intégrés aux régimes locaux de sécurité sociale, ou gérés via des régimes de couverture du Groupe Tivoly.

La politique de financement du Groupe Tivoly est conforme aux obligations et réglementations publiques applicables.

Les régimes à prestations définies peuvent être financés par des placements dans différents instruments, tels que des contrats d'assurance ou des titres de capitaux propres et de placement obligataires, à l'exclusion des actions du Groupe Tivoly.

Pour les régimes à prestations définies, les obligations de retraite sont déterminées par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte la probabilité du maintien du personnel dans le Groupe Tivoly jusqu'au départ en retraite, l'évolution prévisible de la rémunération future et un taux d'actualisation approprié pour chacun des pays dans lesquels le Groupe Tivoly a mis en place un régime de retraite. De ce fait, le Groupe Tivoly comptabilise des actifs et des passifs au titre des retraites, ainsi que la charge nette correspondante sur toute la durée estimée de service des employés.

En outre, le Groupe Tivoly applique les règles suivantes :

- Le Groupe Tivoly évalue à leur juste valeur les actifs dédiés à la couverture des régimes et déduit ces actifs des provisions enregistrées au bilan ;
- Tous les écarts actuariels au 1er janvier 2004, date de transition aux IFRS, ont été comptabilisés. Les profits et pertes actuariels postérieurs au 1er janvier 2004 sont amortis selon la méthode de l'amortissement minimum (méthode dite du « corridor »), c'est-à-dire étalés sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés actifs pour la partie qui excède 10 % de la valeur la plus élevée entre la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et la valeur de marché des fonds en couverture.

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies et multi employeurs sont portées en charges dans le résultat de l'exercice.

Enfin, les médailles du travail font également l'objet de la comptabilisation d'une provision calculée selon une méthode actuarielle. Il s'agit d'autres avantages à long terme, déterminés selon les mêmes modalités que les avantages postérieurs à l'emploi, sauf quelques particularités dont les écarts actuariels ou le coût des services passés, comptabilisés directement en charges.

### 1.8.2 - Autres provisions

Les autres provisions non courantes incluent pour l'essentiel :

- Provision pour risques environnementaux. Conformément à la politique de préservation de l'environnement affichée par le Groupe et conformément aux règles générales de comptabilisation des provisions, une provision pour risques environnementaux est comptabilisée dès que le Groupe a connaissance de tels risques.

Les provisions courantes sont liées au cycle normal d'exploitation et incluent pour l'essentiel des provisions pour litiges.

## 1.9 - Dettes fournisseurs et autres crédettes courants

Les dettes fournisseurs et autres crédettes sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

## 1.10 - Dettes financières

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.



### 1.11 - Engagements de rachat d'intérêts ne conférant pas le contrôle

En juin 2009, la société Tivoly a conclu avec un actionnaire minoritaire d'une de ses filiales consolidée par intégration globale (Elite Tooling), un engagement réciproque d'achat et de vente de sa participation selon un échéancier fixé à l'avance.

En l'attente d'une position officielle de l'IFRIC ou d'une norme IFRS spécifique, le traitement comptable suivant a été provisoirement retenu en application des normes IFRS en vigueur :

- Lors de la comptabilisation initiale (11 juin 2009) l'engagement de rachat a été comptabilisé en dette financière pour la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option de vente ou de l'engagement ferme de rachat, par contrepartie des intérêts ne conférant pas le contrôle et, pour le solde du goodwill.
- L'effet de la désactualisation et de la conversion au taux de clôture est comptabilisé en « autres charges financières ».

#### Impact sur l'endettement au 31 décembre 2010 :

- Augmentation des dettes de 7 milliers d'euros

#### Impact sur le résultat Groupe au 31 décembre 2010 :

- Diminution du résultat Groupe de 7 milliers d'euros.

Le montant des dettes sur engagements de rachat d'intérêts ne conférant pas le contrôle est de 110 milliers d'euros au 31 décembre 2010 contre 102 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

### 1.12 - Compte de résultat

Comme le permet la norme IAS1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par nature.

#### 1.12.1 - Définition des produits de l'activité

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités. Les produits sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que les coûts encourus ou à encourir associés et le retour possible des marchandises peuvent être évalués de façon fiable, que le Groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable. Le transfert des risques et avantages est apprécié en fonction des termes des contrats de vente.

#### 1.12.2 - Résultat financier

Le coût de l'endettement financier brut inclut les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux effectif.

Les produits et charges financières regroupent principalement les différences de change, et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

### 1.13 - Impôt

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (i) la comptabilisation initiale du goodwill, (ii) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et (iii) les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Ces impôts différés, actif ou passif, résultent pour l'essentiel :

- de l'annulation des provisions à caractère fiscal telles que les provisions réglementées,
- du retraitement des biens faisant l'objet de contrats de crédit-bail ou location financière,
- du retraitement des profits internes sur stocks,

- des différences temporelles entre bilans sociaux et fiscaux,
- des crédits d'impôts,
- des reports fiscaux déficitaires.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif sera réglé, sur la base des taux d'impôts locaux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés actifs et passifs sont, pour la présentation au bilan, compensés par entité fiscale.

La loi de finance pour 2010 a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacé par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T.) qui comprend deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle taxe professionnelle ;
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée (C.V.A.E.) assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe comptabilisait la taxe professionnelle en charges d'exploitation. Il a conclu, à ce stade, que le changement fiscal mentionné ci-dessus consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français sans en changer globalement la nature. Le Groupe considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la C.V.A.E., comme à la C.F.E., un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. Ces deux nouvelles contributions sont donc classées en charges d'exploitation.

#### **1.14 - Paiements en actions : options de souscription d'actions accordées au personnel**

La norme IFRS 2 Paiements fondés sur des actions, publiée en février 2004, traite des transactions réalisées avec le personnel ou avec d'autres tiers dont le paiement est fondé sur des actions. Pour un premier adoptant, cette norme s'applique de manière obligatoire seulement aux plans d'attribution d'options de souscription d'actions au personnel et ce de manière obligatoire pour les plans attribués après le 7 novembre 2002 et dont la période d'acquisition est postérieure au 1er janvier 2005.

#### **1.15 - Résultat par action et instruments dilutifs**

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions détenues par le Groupe (actions propres). Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur 2010 est de 553 995 (identique à 2009), le nombre d'actions propres est de 0 au 31 décembre 2010 (identique à 2009). Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action est donc de 553 995 au 31 décembre 2010 (identique à 2009).

En application de la méthode dite du « rachat d'actions » le nombre d'instruments dilutifs ressort à 0 au 31 décembre 2010 (0 au 31 décembre 2009) et le nombre d'actions servant au calcul du résultat dilué par action à 553 995 (identique à 2009).

Au 31 décembre 2010, il n'y a plus d'options d'achat et de souscription. Le plan est clos depuis le 02 octobre 2008.

#### **1.16 - Subventions**

Les subventions publiques sont présentées initialement en produits différés lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que le Groupe se conformera aux conditions attachées à ces subventions. Les subventions qui compensent des charges encourues par le Groupe sont comptabilisées de façon systématique en résultat sur la période au cours de laquelle les charges sont comptabilisées. Les subventions qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont comptabilisées en résultat de façon systématique sur la durée d'utilité de l'actif.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en subvention.



### 1.17 - Information sectorielle

Le Groupe dispose d'un seul métier: il conçoit, produit, et commercialise des outils coupants pour l'industrie et la grande distribution.

Le Groupe identifie et présente des secteurs opérationnels basés sur l'information transmise en interne au directoire qui est le principal décideur opérationnel du Groupe.

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus ou supporter des charges, y compris des revenus et des charges liées aux transactions avec d'autres composantes du Groupe. Le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par le principal décideur opérationnel (le directoire chez Tivoly) afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances. Des informations financières distinctes sont disponibles pour cette composante.

Les performances du Groupe sont principalement suivies par le directoire à partir des performances des différentes entités juridiques qui ont donc pour la plupart été identifiées comme des secteurs opérationnels distincts. Le cas échéant, des secteurs opérationnels ainsi définis qui présentent des caractéristiques économiques similaires sont agrégés. Sur cette base, le Groupe a identifié 5 secteurs à présenter, comme décrits ci-après, qui correspondent aux entités juridiques du Groupe. Ces entités juridiques du Groupe offrent des produits et des services similaires dans des zones géographiques distinctes.

Les entités juridiques de chacun des secteurs présentés du Groupe sont les suivantes :

- Tivoly (France). Au 31 décembre 2009, la société Triplex était incluse dans ce secteur.
- Neco, CFE et Integra (Espagne)
- Tivoly Inc (USA)
- Elite Tooling (Grande Bretagne)
- Tivoly Tools (Chine)

### 1.18 - Détermination de la juste valeur

Un certain nombre de méthodes comptables et d'informations nécessitent de déterminer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées pour des besoins d'évaluation ou d'informations à fournir, selon les méthodes suivantes. Des informations complémentaires sur les hypothèses retenues pour déterminer les justes valeurs sont indiquées, le cas échéant, dans les notes spécifiques à l'actif ou au passif concerné.

#### Immobilisations incorporelles

La juste valeur des brevets et marques acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises repose sur les paiements actualisés de redevances estimées qui ont été évités du fait de l'acquisition du brevet ou de la marque. La juste valeur des autres immobilisations incorporelles repose sur les flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation et de la vente éventuelle des actifs.

#### Immobilisations corporelles

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises repose sur les valeurs de marché. La valeur de marché d'un immeuble est le montant estimé auquel cet actif pourrait être échangé à la date de l'évaluation, après des actions de marketing appropriées, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale, en dehors de toute contrainte particulière. La valeur de marché des installations, équipements et agencements repose sur les prix de marché affichés pour des éléments similaires.

#### Stocks

La juste valeur des stocks acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base des prix de vente estimés dans le cours normal de l'activité, diminués des coûts estimés d'achèvement et de vente, et d'une marge raisonnable pour rémunérer l'effort requis pour achever et vendre les stocks.

#### Placement en titres de capitaux propres et d'emprunts

La juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des actifs financiers disponibles à la vente, est déterminée par référence à leur cours acheteur coté à la date de clôture. La juste valeur des

placements financiers détenus jusqu'à leur échéance est déterminée uniquement pour les besoins de l'information financière.

#### Clients et autres débiteurs

La juste valeur des clients et autres débiteurs, est estimée sur la base de leur valeur nominale historique car l'effet d'actualisation est considéré comme négligeable.

#### Dérivés

La juste valeur des contrats de change à terme repose sur leur prix coté sur le marché, s'il est disponible. Si aucun prix coté sur un marché n'est disponible, la juste valeur est estimée en actualisant la différence entre le prix forward contractuel et le prix forward actuel pour l'échéance résiduelle du contrat, en utilisant un taux d'intérêt sans risque (basé sur les obligations d'Etat).

La juste valeur des swaps de taux d'intérêts repose sur les cotations des courtiers. Le Groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés en tenant compte des termes et de l'échéance de chaque contrat et en utilisant les taux d'intérêt du marché qui seraient appliqués à des instruments similaires à la date de l'évaluation.

#### Passifs financiers non dérivés

La juste valeur, qui est déterminée pour les besoins des informations à fournir, repose sur la valeur des flux de trésorerie futurs générés par le remboursement du principal et des intérêts, actualisée aux taux d'intérêt du marché à la date de clôture. S'agissant des contrats de location financement, le taux d'intérêt du marché est déterminé par référence à des contrats de location similaires.

### **1.19 - Nouvelles normes et interprétations non appliquées au 31 décembre 2010**

Nouvelles normes, amendements et interprétations d'application ultérieure, endossés par l'Union Européenne :

- Amendement IAS 32, Classement des émissions de droits (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er février 2010).

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation ces interprétations. Aucune d'elles ne devrait avoir d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Nouvelles normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB mais non encore endossés par l'Union Européenne

Les normes, amendements et interprétations suivants, publiés par l'IASB, n'ont pas encore été endossés par l'Union Européenne :

- IFRIC 19, Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2010) ;
- IFRS 9, Instruments financiers : classifications et évaluations (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013) ;
- IAS 24 révisée, Informations à fournir sur les parties liées (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2011).
- Amendement IFRIC 14 – IAS 19 : Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2011).

Le processus de détermination des impacts potentiels de l'application de ces nouvelles normes, amendements et interprétations sur les comptes consolidés du Groupe est en cours.

## Note 2 - Actif non courant

### 2.1 - Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre	2008	Ecart de conversion	Reclassements	Modifications de périmètre	Augmentations	Diminutions	2009
<b>Frais d'établissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
Frais de développement	646	0	0	0	0	64	582
Brevets, licences, droits et valeurs similaires	2 538	0	0	0	108	0	2 646
Brevets, licences, droits et valeurs similaires en crédit bail	262	0	0	0	0	0	262
Autres immos incorporelles	69	(2)	0	163	0	0	231
<b>Valeurs brutes hors goodwill</b>	<b>3 515</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>163</b>	<b>111</b>	<b>64</b>	<b>3 724</b>
Goodwill	3 737	0	0	261	0	0	3 998
<b>Valeurs brutes</b>	<b>7 252</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>425</b>	<b>111</b>	<b>64</b>	<b>7 722</b>
<b>Frais d'établissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Frais de développement	395	0	0	0	128	0	523
Brevets, licences, droits et valeurs similaires	2 250	0	0	0	74	0	2 325
Brevets, licences, droits et valeurs similaires en crédit bail	262	0	0	0	0	0	262
Autres immos incorporelles	67	(2)	0	45	14	0	124
<b>Amortissements hors goodwill</b>	<b>2 974</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>45</b>	<b>217</b>	<b>0</b>	<b>3 235</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>4 277</b>						<b>4 487</b>

Au 31 décembre	2009	Ecart de conversion	Reclassements	Modifications de périmètre	Augmentations	Diminutions	2010
Frais d'établissement	3	0	0	0	0	0	3
Frais de développement	582	0	(9)	0	0	0	572
Brevets, licences, droits et valeurs similaires	2 646	0	69	0	118	66	2 768
Brevets, licences, droits et valeurs similaires en crédit bail	262	0	0	0	0	0	262
Autres immos incorporelles	231	1	(69)	0	0	0	163
<b>Valeurs brutes hors goodwill</b>	<b>3 724</b>	<b>1</b>	<b>(9)</b>	<b>0</b>	<b>118</b>	<b>66</b>	<b>3 768</b>
Goodwill	3 998	5	0	0	0	0	4 003
<b>Valeurs brutes</b>	<b>7 722</b>	<b>7</b>	<b>(9)</b>	<b>0</b>	<b>118</b>	<b>66</b>	<b>7 772</b>
Frais d'établissement	1	0	0	0	1	0	1
Frais de développement	523	0	(9)	0	59	0	572
Brevets, licences, droits et valeurs similaires	2 325	0	69	0	91	66	2 420
Brevets, licences, droits et valeurs similaires en crédit bail	262	0	0	0	0	0	262
Autres immos incorporelles	124	1	(69)	0	24	0	81
<b>Amortissements hors goodwill</b>	<b>3 235</b>	<b>1</b>	<b>(9)</b>	<b>0</b>	<b>175</b>	<b>66</b>	<b>3 336</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>4 487</b>						<b>4 436</b>

Les goodwills se répartissent de la manière suivante :

UGT rattachée	2010	2009
Espagne	1 173	1 173
Etats-Unis	154	154
Grande Bretagne	168	163
France	2 508	2 508
<b>Total</b>	<b>4 003</b>	<b>3 998</b>

Le goodwill passe de 3 998 milliers d'euros en 2009 à 4 003 milliers d'euros en 2010 soit une variation de + 5 milliers d'euros (impact de la conversion au taux de clôture du goodwill rattaché à Elite Tooling en Grande Bretagne).

L'évaluation des UGT a été réalisée sur la base de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité a été déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie futurs sont ceux qui ressortent des plans d'affaires à cinq ans préparés par la société et approuvés par le directoire. Le taux d'actualisation a été déterminé à partir du coût du capital de la société Tivoly et s'élève à 10,2% (après impôt).

**Les hypothèses clés sous-tendant les principaux tests d'impairment sont les suivantes :**

UGT	Croissance moyenne du CA à moyen terme (par an)	Taux de résultat d'exploitation après impôt attendu au terme du plan d'affaire (en % du CA)	Taux de croissance à l'infini	Taux d'actualisation
Espagne	7,9%	8,5%	2,0%	10,20%
USA	6,9%	4,5%	2,0%	10,20%
Grande Bretagne	14,7%	19,9%	2,0%	10,20%
France	4,4%	4,6%	2,0%	10,20%

Compte tenu de ces tests, aucune dépréciation ne s'est avérée nécessaire.

**Analyse de sensibilité des tests d'impairment des goodwill au 31 décembre 2010 :**

Concernant la Grande Bretagne et les USA, le taux d'actualisation devrait augmenter de respectivement 15,8 et 4,5 points ou le taux de résultat d'exploitation après impôt attendu à terme baisser de respectivement 16,6 ou 1,9 points pour rendre les valeurs recouvrables des UGT égales aux valeurs comptables.

Concernant l'Espagne et la France, le taux d'actualisation devrait augmenter de respectivement 1 et 0,3 points ou le taux de résultat d'exploitation après impôt attendu à terme baisser de respectivement 1,1 ou 0,2 points pour rendre les valeurs recouvrables des UGT égales aux valeurs comptables.

## 2.2 – Immobilisations corporelles

Au 31 décembre	2008	Ecart de conversion	Reclassements	Modifications de périmètre	Augmentations	Diminutions	2009
Terrains	2 751	(3)	0	0	77	0	2 824
Constructions	5 776	(19)	0	0	960	0	6 717
Installations techniques	34 985	(444)	540	506	757	405	35 940
Installations techniques en crédit-bail	6 673	0	0	0	124	0	6 797
Autres immobilisations corporelles	4 376	(38)	8	95	199	194	4 446
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	847	0	0	0	0	0	847
Immobilisations en cours	396	(3)	(548)	0	887	449	283
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	167	0	0	0	0	0	167
<b>Valeurs brutes</b>	<b>55 971</b>	<b>(506)</b>	<b>0</b>	<b>600</b>	<b>3 004</b>	<b>1 047</b>	<b>58 023</b>
Constructions	1 187	(4)	0	0	366	14	1 535
Installations techniques	28 009	(364)	4	128	1 396	266	28 908
Installations techniques en crédit-bail	4 855	0	0	0	504	0	5 359
Autres immobilisations corporelles	3 248	(30)	(4)	44	323	56	3 525
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	402	0	0	0	237	0	638
<b>Amortissements</b>	<b>37 701</b>	<b>(399)</b>	<b>0</b>	<b>173</b>	<b>2 826</b>	<b>336</b>	<b>39 966</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>18 270</b>						<b>18 057</b>

Au 31 décembre	2009	Ecart de conversion	Reclasse- ments	Modifications de périmètre	Augmen- tations	Diminutions	2010
Terrains	2 824	6	0	0	0	0	2 831
Constructions	6 717	41	(0)	0	27	0	6 786
Installations techniques	35 940	955	174	0	1 263	434	37 898
Installations techniques en crédit-bail	6 797	0	0	0	0	0	6 797
Autres immobilisations corporelles	4 446	84	6	0	471	220	4 788
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	847	0	0	0	42	266	623
Immobilisations en cours	283	7	(180)	0	1 020	873	257
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	167	0	0	0	0	0	167
<b>Valeurs brutes</b>	<b>58 023</b>	<b>1 094</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2 823</b>	<b>1 793</b>	<b>60 146</b>
Constructions	1 535	10	0	0	318	14	1 849
Installations techniques	28 908	799	14	0	1 503	422	30 802
Installations techniques en crédit-bail	5 359	0	0	0	429	0	5 788
Autres immobilisations corporelles	3 525	65	(14)	0	298	201	3 674
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	638	0	0	0	165	266	537
<b>Amortissements</b>	<b>39 966</b>	<b>874</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2 713</b>	<b>903</b>	<b>42 650</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>18 057</b>						<b>17 497</b>

## 2.3 - Actifs financiers non courants

Au 31 décembre	2008	Ecart de conversion	Reclasse- ments	Modifications de périmètre	Acquisitions	Diminutions	2009
Titres de participation et créances rattachées	32	0	0	0	0	0	32
Prêts	0	0	0	0	0	0	0
Avances et dépôts (a)	275	0	0	0	1	13	263
Dérivés actifs à plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0
<b>Valeurs brutes</b>	<b>307</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>295</b>
Dépréciation	0	0	0	0	0	0	0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>307</b>						<b>295</b>

Au 31 décembre	2009	Ecart de conversion	Reclasse- ments	Modifications de périmètre	Acquisitions	Diminutions	2010
Titres de participation et créances rattachées	32	0	0	0	0	0	32
Prêts	0	0	0	0	0	0	0
Avances et dépôts (a)	263	0	0	0	0	1	262
Dérivés actifs à plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0
<b>Valeurs brutes</b>	<b>295</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>293</b>
Dépréciation	0	0	0	0	0	0	0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>295</b>						<b>293</b>

(a) dont 217 milliers d'euros de fonds de garantie GIAC.

## Note 3 - Actif courant

### 3.1 - Stocks et en-cours

Au 31 décembre	2010	2009
Matières premières et approvisionnements	1 701	1 763
En-cours de production	1 692	1 488
Produits finis	10 620	11 382
Marchandises	4 004	2 602
<b>Valeurs brutes</b>	<b>18 017</b>	<b>17 235</b>
Dépréciation matières premières et approvisionnements	4	85
Dépréciation en-cours de production	27	0
Dépréciation produits finis	2 005	2 336
Dépréciation marchandises	269	0
<b>Total dépréciation</b>	<b>2 305</b>	<b>2 422</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>15 712</b>	<b>14 813</b>

### 3.2 - Clients et autres débiteurs

Au 31 décembre	2010	2009
Clients et autres débiteurs	15 565	16 205
Autres créances	3 317	3 525
Dérivés actifs à moins d'un an	0	0
<b>Valeurs brutes</b>	<b>18 882</b>	<b>19 730</b>
Dépréciation	502	438
<b>Valeurs nettes</b>	<b>18 380</b>	<b>19 292</b>

L'encours non échu des créances commerciales cédées par les sociétés du Groupe s'élève à 10 499 milliers d'euros au 31 décembre 2010 contre 12 530 milliers d'euros au 31 décembre 2009. La créance d'impôt exigible s'élève à 291 milliers d'euros en 2010 contre 311 milliers d'euros en 2009.

### 3.3 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre	2010	2009
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	1 467	2 661
Découverts bancaires	(171)	(184)
<b>Total</b>	<b>1 296</b>	<b>2 477</b>
<b>Trésorerie nette au tableau de flux de trésorerie</b>	<b>1 296</b>	<b>2 477</b>

## Note 4 - Information sur les capitaux propres

### 4.1 - Capital de Tivoly

Le capital social de Tivoly est de 5 539 950 euros au 31 décembre 2010, identique à celui de 2009. Au 31 décembre, il est composé de 553 950 actions de 10 euros nominal, émises et entièrement libérées.

Au 31 décembre 2010, la société ne possède plus de titres d'auto contrôle.

Il n'y a pas eu de dividendes versés en 2010. Il n'est pas prévu de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2010.

## 4.2 - Ecarts de conversion

Les écarts de conversion se rapportant au Groupe se décomposent au 31 décembre 2010 de la manière suivante :

Au 31 décembre	2010	2009
Ecarts de conversion sur filiales hors zone euro	(218)	(447)
<b>Total</b>	<b>(218)</b>	<b>(447)</b>

Le Groupe Tivoly a reclassé en réserves consolidées les différences de conversion au 1er janvier 2004, relatives à la conversion en euros des comptes des filiales ayant une devise étrangère comme monnaie de fonctionnement.

Les écarts de conversion concernent les filiales américaine, anglaise et chinoise.

## Note 5 - Provisions

Au 31 décembre	2009	Ecart de conversion	Reclassements	Augmentations	Diminutions Montants utilisés au cours de l'exercice	Diminutions Montants non utilisés au cours de l'exercice	2010	Notes
Provisions pour risques environnementaux	14	1	0	48	0	0	63	5.2
Autres provisions pour risques	74	0	0	0	0	0	74	5.2
Provision pour retraite et autres avantages au personnel	1 751	27	0	230	134	0	1 873	5.1
Autres provisions pour charges	115	0	0	0	0	0	115	5.2
<b>Total provisions non courantes</b>	<b>1 953</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>278</b>	<b>134</b>	<b>0</b>	<b>2 124</b>	
Provisions pour litiges sociaux et commerciaux	0	0	0	0	0	0	0	
Autres provisions	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Total provisions courantes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Total provisions</b>	<b>1 953</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>278</b>	<b>134</b>	<b>0</b>	<b>2 124</b>	

## 5.1 - Avantages au personnel

Les avantages au personnel comptabilisés pour un montant total de 1 873 milliers d'euros au 31 décembre 2010 recouvrent les éléments suivants:

- Provisions pour indemnités de départ en retraite et assistance médicale (Voir détail ci-dessous) **1 597**
- Provision pour médailles du travail **96**
- Provision pour cessation progressive d'activité **181**

Tivoly Inc dispose aussi d'un plan 401(k) à cotisations définies. Les contributions des employés sont de 4% de leurs revenus. Les dépenses de ce plan ont représenté un montant de 96 milliers de dollars en 2010 contre 27 milliers de dollars en 2009.

Les actifs du régime du plan de retraite de la filiale américaine sont composés pour 2/3 d'actions et pour 1/3 d'obligations et d'équivalents de trésorerie. Le rendement attendu des actifs du régime (7,5%) pour l'exercice 2010 était cohérent avec celui observé au cours des exercices précédents.

Sur l'exercice 2010, le rendement effectif des actifs du régime a été de + 6 % comparé à + 11 % en 2009.

	2009			2010		
	France	Etats-Unis	Total	France	Etats-Unis	Total
Valeur actuelle de l'engagement au 31 décembre	1 093	2 898	3 991	1 307	3 123	4 430
Valeur actuelle des actifs du régime au 31 décembre	(68)	(1 878)	(1 946)	0	(1 973)	(1 973)
Ecart actuariels non comptabilisés	149	(680)	(531)	(59)	(799)	(858)
Provision comptabilisée au bilan	1 174	339	1 513	1 248	352	1 600
<b>Mouvements intervenus sur l'exercice</b>						
Provision au 1er janvier	1 049	270	1 319	1 174	339	1 513
Coût des services rendus	45	2	47	48	2	50
Coût des services antérieurs	0	0	0	7	0	7
Coût de l'actualisation	178	285	463	43	239	282
Rendement attendu des actifs du régime	0	(131)	(131)	0	(153)	(153)
Contributions au plan	0	(75)	(75)	0	(103)	(103)
Effets des liquidations	(69)	0	(69)	0	0	0
Prestations versées	(29)	0	(29)	(24)	0	(24)
Effet de la variation du taux de change	0	(12)	(12)	0	24	24
Provision au 31 décembre	1 174	339	1 513	1 248	349	1 597
<b>Principales hypothèses utilisées</b>						
Taux d'actualisation (inflation comprise)	5,00%	5,50%		4,60%	5,15%	
Taux d'augmentation des salaires (au-delà de l'inflation)		(1)			(1)	
Taux de rendement attendus des actifs du régime		7,50%			7,50%	

(1) Non applicable car plan gelé.

## 5.2 - Autres provisions

La provision pour risques environnementaux (63 milliers de dollars) correspond aux dépenses restant à engager par Tivoly Inc. afin de réhabiliter un ancien site de production situé en Caroline du Nord.

Les autres provisions pour charges concernent un litige opposant Triplex SAS (filiale fusionnée avec Tivoly au 1<sup>er</sup> janvier 2010) à l'un de ses fournisseurs (115 milliers d'euros).

## Note 6 - Dettes

### 6.1 - Dettes financières

#### 6.1.1 - Etat des dettes financières en fonction de leur nature

Au 31 décembre	2010	2009
Mobilisations de créances commerciales	7 756	9 360
Découverts bancaires	171	184
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	10 637	10 927
Emprunts sur crédit-bail mobilier	3 101	3 741
Dettes sociétés apparentées	0	38
IAS 39 - Instruments financiers	88	212
IAS 39 - Engagements de rachat	110	102
Autres emprunts et dettes financières divers	1 671	1 164
<b>Total des dettes (1)</b>	<b>23 535</b>	<b>25 728</b>
(1) Dettes en dollars (Tivoly Inc)	2 099 \$	2 520 \$

#### 6.1.2 - Etat des dettes financières en fonction de leur échéance

	2010	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Mobilisations de créances commerciales	7 756	7 756	0	0
Découverts bancaires	171	171	0	0
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	10 637	2 856	7 341	441
Emprunts sur crédit-bail mobilier	3 101	670	1 450	981
IAS 39 - Instruments financiers	88	5	83	0
IAS 39 - Engagements de rachat	110	0	110	0
Autres emprunts et dettes financières divers	1 671	976	695	0
<b>Total des dettes</b>	<b>23 535</b>	<b>12 435</b>	<b>9 678</b>	<b>1 422</b>



### 6.1.3 - Taux moyen d'emprunt 2010

	Base		A moins d'un an	A plus d'un an
Tivoly	Euribor 3 mois + marge	Variable	3,33%	4,40%
Tivoly Inc	Taux fixe	Fixe	4,50%	4,62%
Neco	Euribor 6 mois + marge	Variable	2,00%	2,00%
CFE	Euribor 1 an + marge	Variable	2,36%	2,36%

Les contrats d'emprunts de Tivoly et Neco ne comportent pas de clauses de remboursement anticipé assis sur des ratios financiers (covenants).

Au niveau de Tivoly, les clauses de remboursements anticipés reposent sur des manquements à des obligations d'ordre général en terme de paiement d'échéances, d'utilisation des fonds prêtés, de respect des engagements donnés en terme d'information. Ces emprunts font pour la plupart l'objet de sûretés réelles (nantissement de fonds de commerce pari Passu) et sont pour certains contre garantis par OSEO.

Les contrats d'emprunts de la société Tivoly Inc comportent une clause de remboursement anticipée assise sur le respect d'un ratio financier, lequel était respecté au 31 décembre 2010.

### 6.1.4 - Engagements financiers liés aux dettes

Engagements donnés		
<u>Tivoly</u>		
Effets remis en banque et non échus		0
Garantie à 1ère demande au profit de la banque Fortis pour les obligations des filiales espagnoles		408
Caution au profit de la Société Générale pour filiale chinoise		350
Dettes garanties par des sûretés réelles (dont 860 milliers d'euros pour financement long terme Giac)		6 231

Engagement des loyers futurs concernant les contrats de crédit bail retraités	Mobilier	Immobilier
<u>Tivoly</u>		
Moins d'un an	540	259
De 1 à 5 ans	761	1 036
Plus de 5 ans	0	1 100
<u>Elite Tooling</u>		
Moins d'un an	26	0
De 1 à 5 ans	9	0
Plus de 5 ans	0	0
<b>Total</b>	<b>1 336</b>	<b>2 395</b>

La charge de loyer de l'exercice 2010 est de 821 milliers d'euros contre 911 milliers d'euros en 2009 pour Tivoly et de 43 milliers d'euros en 2010 contre 73 milliers d'euros en 2009 pour Elite Tooling.

## 6.2 - Fournisseurs et autres créditeurs

Au 31 décembre	2010	2009
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 476	9 181
Dettes fiscales et sociales	3 824	4 492
Autres dettes	2 911	3 893
<b>Total des autres dettes</b>	<b>17 211</b>	<b>17 567</b>

La totalité de ces 17 211 milliers d'euros a une échéance à moins d'un an.

Le poste autres dettes est constitué essentiellement d'avoirs clients à établir par Tivoly (2 732 milliers d'euros).

## Note 7 - Résultat financier

Au 31 décembre	2010	2009
Autres intérêts et produits assimilés	13	37
Différences positives de change	105	49
Autres	0	0
<b>Total des produits financiers</b>	<b>118</b>	<b>86</b>
Coût de l'endettement financier brut	984	1 166
Autres intérêts et charges assimilées	36	(18)
Différences négatives de change	132	132
<b>Total des charges financières</b>	<b>1 151</b>	<b>1 280</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(1 033)</b>	<b>(1 194)</b>

## Note 8 - Impôt sur les bénéfices

### Analyse de la charge d'impôt

Au 31 décembre	2010	2009
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>148</b>	<b>(7 196)</b>
Charge d'impôt exigible	1	(365)
Charge (produit) d'impôt différé	99	(2 117)
<b>Charge (produit) totale d'impôt</b>	<b>100</b>	<b>(2 481)</b>
<b>Taux effectif d'imposition</b>	<b>67,71%</b>	<b>34,48%</b>

### Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et celle comptabilisée

Au 31 décembre	2010	2009
Résultat net (part du groupe)	70	(4 692)
Charge (produit) d'impôt	100	(2 481)
Intérêts minoritaires	(23)	(22)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>148</b>	<b>(7 196)</b>
<b>Charge (produit) d'impôt théorique</b>	<b>(49)</b>	<b>2 398</b>
<b>Eléments en rapprochement</b>		
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0
Autres différences permanentes	(22)	(22)
Ecart de taux impôt société	(37)	(71)
Crédits d'impôts	0	149
Crédit impôt recherche	34	70
Divers	(25)	(43)
<b>Charge (produit) net d'impôt réel</b>	<b>(100)</b>	<b>2 481</b>

### Effet net des impôts sur la réserve d'évaluation des instruments financiers (IAS39)

Au 31 décembre	2010	2009
IAS 39 - Instruments financiers	(46)	(19)
<b>Charge d'impôt imputée sur les capitaux propres</b>	<b>(46)</b>	<b>(19)</b>

### Impôt différé au bilan

Les impôts différés actifs et passifs sont, pour la présentation au bilan, compensés par entité fiscale. Les sources d'impôts sont donc présentées en net.

Au 31 décembre	2010	2009
Actif d'impôt différé	2 687	2 792
Passif d'impôt différé	63	79
<b>Impôt différé actif net</b>	<b>2 624</b>	<b>2 714</b>
<b>Source d'impôt différé au bilan</b>		
Déficits reportables	2 108	2 092
Différences temporelles	516	621
<b>Total</b>	<b>2 624</b>	<b>2 714</b>

## Note 9 - Informations sectorielles

La société a identifié 5 secteurs opérationnels correspondant essentiellement aux différentes entités juridiques du Groupe exerçant dans des zones géographiques distinctes (Cf. note 1.17)

### Actifs et passifs sectoriels

Au 31 décembre	2010					Total	2009				
	France	Etats-Unis	Espagne	Grande Bretagne	Chine		France	Etats-Unis	Espagne	Grande Bretagne	
Actifs sectoriels	37 117	6 609	14 749	988	1 027	60 491	39 739	5 621	16 002	1 046	62 408
Passifs sectoriels	23 934	5 672	11 512	708	1 128	42 953	26 623	5 085	12 811	818	45 337

### Investissements

Au 31 décembre	2010					Total	2009				
	France	Etats-Unis	Espagne	Grande Bretagne	Chine		France	Etats-Unis	Espagne	Grande Bretagne	
Investissements incorporels	84		35			118	7		103		111
Investissements corporels	366	679	326	0	579	1 950	1 688	424	432	11	2 556
<b>Total investissements</b>	<b>450</b>	<b>679</b>	<b>361</b>	<b>0</b>	<b>579</b>	<b>2 069</b>	<b>1 696</b>	<b>424</b>	<b>535</b>	<b>11</b>	<b>2 666</b>

### Compte de résultat

Au 31 décembre	2010					Total	2009				
	France	Etats-Unis	Espagne	Grande Bretagne	Chine		France	Etats-Unis	Espagne	Grande Bretagne	
Revenu total	41 899	12 312	12 816	592	63	67 683	42 243	8 035	11 349	271	61 898
Revenu inter activités	(918)	0	(1 432)	(47)	0	(2 398)	(3 082)	0	(1 087)	(1)	(4 169)
<b>Revenu sur clients externes</b>	<b>40 980</b>	<b>12 312</b>	<b>11 384</b>	<b>545</b>	<b>63</b>	<b>65 285</b>	<b>39 161</b>	<b>8 035</b>	<b>10 262</b>	<b>270</b>	<b>57 728</b>
Amortissements	(1 102)	(588)	(1 064)	(98)	(12)	(2 865)	(1 328)	(587)	(1 083)	(30)	(3 028)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>773</b>	<b>399</b>	<b>174</b>	<b>(68)</b>	<b>(97)</b>	<b>1 181</b>	<b>(2 047)</b>	<b>(1 217)</b>	<b>(2 707)</b>	<b>(30)</b>	<b>(6 002)</b>
Résultat financier	(780)	(94)	(138)	(9)	(12)	(1 033)	(931)	(91)	(165)	(7)	(1 194)
Impôt sur les bénéfices	(18)	(108)	11	15	0	(100)	1 024	513	940	4	2 481
<b>Résultat consolidé</b>	<b>(25)</b>	<b>196</b>	<b>46</b>	<b>(62)</b>	<b>(108)</b>	<b>48</b>	<b>(1 953)</b>	<b>(795)</b>	<b>(1 932)</b>	<b>(34)</b>	<b>(4 714)</b>

## Note 10 - Gestion du risque financier

### 10.1 - Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues, incluant tous paiements, exclu l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir.

### 10.2 - Risque de crédit

Comme toute société commerciale, Tivoly est confrontée aux risques clients qui portent principalement sur un risque toujours possible d'impayés de sa clientèle, et sur un risque plus conjoncturel de concentration des clients. Tivoly dispose d'une clientèle grands comptes sur laquelle le risque d'irrecouvrabilité est faible, le client le plus important représentant 14% du chiffre d'affaires (13% en 2009). Les cinq premiers clients représentent environ 39% du chiffre d'affaires (42% en 2009) et les dix premiers clients représentent 51% environ du chiffre d'affaires (53% en 2009).

Tivoly et Neco sont les seules sociétés du Groupe à avoir une assurance crédit. Cette couverture ne donne pas lieu à la comptabilisation d'instruments financiers dérivés.

Le tableau ci-dessous donne la répartition par catégorie comptable des actifs et passifs financiers ainsi que la valeur de marché (ou juste valeur). Ce tableau n'inclut pas les actifs et passifs non financiers en particulier les goodwill, les immobilisations, les titres mis en équivalence, les impôts différés ainsi que les provisions.

En milliers d'euros	Notes	Actifs évalués à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Actifs disponibles à la vente	Passifs au coût amorti	Passifs évalués à la juste valeur par le résultat/ réserve de cash flow hedge	Total de la valeur nette	Valeur de marché (juste valeur)
Dépôts et cautionnements	2.3		261				261	261
Titres de participation non consolidées	2.3			32			32	32
Actif de couverture de taux	10.4						0	0
Prêts							0	0
Autres actifs financiers							0	0
<b>Actifs financiers non courants</b>		<b>0</b>	<b>261</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>293</b>	<b>293</b>
Créances clients	3.2		15 565				15 565	15 565
Autres créances	3.2		3 317				3 317	3 317
Autres actifs financiers							0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.3	1 467					1 467	1 467
<b>Actifs financiers courants</b>		<b>1 467</b>	<b>18 882</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>20 349</b>	<b>20 349</b>
<b>Total actifs financiers</b>		<b>1 467</b>	<b>19 144</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>20 642</b>	<b>20 642</b>
OBSAR							0	0
Emprunts Bancaires	6.1				7 782		7 782	7 782
Put minoritaires	6.1				110		110	110
Contrat de location financement	6.1				2 431		2 431	2 431
Passif de couverture de taux	10.4				0	79	79	79
Autres passifs financiers non courants	6.1				699		699	699
<b>Passifs financiers non courants</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11 021</b>	<b>79</b>	<b>11 100</b>	<b>11 100</b>
Emprunts Bancaires	6.1				2 856		2 856	2 856
Découverts bancaires	6.1				171		171	171
Contrat de location financement	6.1				670		670	670
Mobilisation de créances commerciales	6.1				7 756		7 756	7 756
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6.2				10 476		10 476	10 476
Passif de couverture de taux	10.4				0	5	5	5
Dettes fiscales et sociales	6.2				3 824		3 824	3 824
Autres dettes	6.1				3 887		3 887	3 887
	6.2							
<b>Passifs financiers courants</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>29 640</b>	<b>5</b>	<b>29 646</b>	<b>29 646</b>
<b>Total passifs financiers</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40 662</b>	<b>84</b>	<b>40 746</b>	<b>40 746</b>

Les méthodes de détermination des justes valeurs figurent dans la note 1.18.

### 10.3 - Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le directoire prête attention au rendement des capitaux propres défini comme étant le résultat opérationnel divisé par les capitaux propres totaux. Il veille également au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires.

### 10.4 - Risque de marché

#### 10.4.1 - Risque de taux

L'endettement financier brut du Groupe ressort à 23 535 milliers d'euros au 31 décembre 2010, dont 21 691 milliers d'euros dans la zone euro, 34 milliers d'euros en Grande Bretagne, 1 686 milliers d'euros en Amérique du nord et 124 milliers d'euros en Asie.

L'endettement financier net s'élève à 22 068 milliers d'euros, compte tenu des 1 467 milliers d'euros de trésorerie dont dispose le Groupe. Les dettes financières sont pour la quasi-totalité à taux

variable. Le taux variable comprend un taux de marché (Euribor 3 mois, 6 mois ou 1 an pour la zone euro, Libor pour la zone dollar US, ...) augmenté d'une marge de crédit prise par la banque.

Le Groupe a recours à des swaps de taux dans le but de couvrir le risque variable de la dette. Les instruments financiers dérivés qui en découlent sont comptabilisés au bilan et évalués à la juste valeur conformément à IAS 39.

<u>SWAP de taux</u>			Notionnel
Période du 17/03/03 au 15/12/11	Taux plafond 4,28 %	Taux versé: Euribor	160
Période du 31/03/03 au 30/12/12	Taux plafond 3,50 %	Taux versé: Euribor	154
Période du 05/11/04 au 05/11/11	Taux plafond 3,14 %	Taux versé: Euribor	61
Période du 05/11/04 au 05/11/11	Taux plafond 3,00 %	Taux versé: Euribor	50
Période du 05/11/04 au 05/11/11	Taux plafond 3,06 %	Taux versé: Euribor	129
Période du 03/07/07 au 03/04/17	Taux plafond 4,745 %	Taux versé: Euribor	700
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,85 %	Taux versé: Euribor	950
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,86 %	Taux versé: Euribor	762
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,86 %	Taux versé: Euribor	571
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,85 %	Taux versé: Euribor	570
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,92 %	Taux versé: Euribor	572
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,67 %	Taux versé: Euribor	572
Période du 20/05/11 au 20/11/15	Taux plafond 2,36 %	Taux versé: Euribor	164
Période du 25/08/11 au 25/08/15	Taux plafond 2,57 %	Taux versé: Euribor	174
Période du 03/05/11 au 03/11/15	Taux plafond 2,35 %	Taux versé: Euribor	158
Période du 29/07/11 au 31/07/15	Taux plafond 2,53 %	Taux versé: Euribor	171
Période du 25/08/11 au 25/08/15	Taux plafond 2,57 %	Taux versé: Euribor	171
Période du 20/05/11 au 20/11/15	Taux plafond 2,35 %	Taux versé: Euribor	158

Le tableau ci-dessous donne une description des opérations de couverture de taux

	Juste valeur 31/12/2010	Notionnel en EUR					Total
		Inférieur à 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	
<b>Instruments dérivés actifs qualifiés de couverture</b>							
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	0						0
Dérivés de couverture de juste valeur	0						0
<b>Instruments dérivés passifs qualifiés de couverture</b>							
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	88	400	154			4 996	700
Dérivés de couverture de juste valeur	0						0

Total instruments dérivés nets qualifiés de couverture (position bilantielle passive) : 88

#### 10.4.2 - Risque de change

Compte tenu de l'évolution de la cotation de l'EUR / USD, il a été décidé de ne plus procéder à des couvertures de change. Au 31/12/2010 il n'y a aucune couverture de change.

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés est le suivant au 31 décembre 2010 :

	31/12/10	Taux	Change	Autres	01/01/10
<b>Dérivés actifs</b>					
Dérivés actifs - couverture de flux de trésorerie	0		0		0
Dérivés actifs - couverture de juste valeur	0				0
Dérivés actifs - à la juste valeur par le résultat	0				0
<b>Dérivés passifs</b>					
Dérivés passifs - couverture de flux de trésorerie	88	88	0		212
Dérivés passifs - couverture de juste valeur	0				0
Dérivés passifs - à la juste valeur par le résultat	0				0

La juste valeur des instruments financiers, calculée par un cabinet d'experts agréés a généralement été déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales.

Les instruments financiers au 31 décembre 2010 sont des couvertures de flux de trésorerie.

Les montants comptabilisés sur la période conduisent, après impôts différés, à une augmentation des réserves Cashflow Hedge de 92 milliers d'euros et une diminution du résultat de 10 milliers d'euros.

## Note 11 - Effectifs

Au 31 décembre	Tivoly	Tivoly Inc	Neco	Elite Tooling	Tivoly Tools	Total 2010	Total 2009
Cadres et représentants	60	14	10	4	0	88	90
Agents de maîtrise et techniciens	18	16	0	0	0	34	33
Employés et ouvriers	183	128	108	5	12	436	407
<b>Total effectifs rémunérés (a)</b>	<b>261</b>	<b>158</b>	<b>118</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>558</b>	<b>530</b>
(a) effectifs hors intérimaires, hors longue maladie et congés spéciaux.							
Intérimaires	14	0	1	0	0	15	6

## Note 12 - Parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- les relations commerciales,
- les prestations de services,
- les relations dans le cadre de la convention de trésorerie Groupe, entre la société mère et ses filiales intégrées dans le périmètre de consolidation et entre filiales intégrées. Les flux de résultat ainsi que les soldes de bilan à la clôture sont éliminés en consolidation.

Les entités comprises dans le périmètre de consolidation sont présentées dans la note 1.2.1 "Périmètre de consolidation".

Les parties liées comprennent aussi la société Holding Tivoly (qui contrôle Tivoly) ainsi que les membres des organes de direction et de surveillance ainsi que la société Tivelon, société sœur de Tivoly (filiale de Holding Tivoly).

### 12.1 - Organes de direction et de surveillance

Montant global des rémunérations allouées au titre de leur mandat aux membres du :

- **Directoire** : Les membres du directoire ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat social.
- **Conseil de surveillance** : 64 milliers d'euros.

Il n'y a aucun avantage à court et à long terme, ni avantage postérieur à l'emploi, ni paiement en action, ni indemnités de fin contrat en ce qui concerne les principaux dirigeants.

### 12.2 - Autres transactions avec les parties liées

Les montants facturés par Holding Tivoly aux différentes sociétés du Groupe représentent un montant de 926 milliers d'euros. Le montant des achats effectués auprès de Tivelon Trading, s'est élevé à 3 457 milliers d'euros.

## Note 13 – Création d'une filiale

Tivoly a créé début 2010 à Shanghai, Tivoly Tools, filiale à 100% de Tivoly.

L'activité principale de cette société sera la production d'outils pour le marché chinois. Cette unité permettra à terme d'accélérer le développement du Groupe en Asie.

L'impact sur les actifs et passifs du Groupe fin 2010 se détaille comme suit :

En milliers d'euros	2010
Immobilisations incorporelles et corporelles	575
Stocks	318
Clients et autres débiteurs	116
Trésorerie et équivalent de trésorerie	18
Emprunts et dettes financières diverses	(124)
Fournisseurs et autres créditeurs	(254)
<b>Actifs et passifs nets identifiables</b>	<b>650</b>

Le résultat généré depuis la création de la filiale inclus dans le résultat consolidé de l'exercice 2010 est de -108 milliers d'euros.

## Note 14 - Honoraires des commissaires aux comptes.

Nous communiquons ci-après les honoraires des commissaires aux comptes en charge du contrôle des comptes sociaux et consolidés de Tivoly au titre de leur mission ainsi que les honoraires des autres commissaires aux comptes des sociétés consolidées du Groupe :

Montants HT en milliers d'euros	2010	2009
<b>Audit</b>		
KPMG Audit	45	47
Audit et conseil du Léman	0	36
JF Pissetaz	38	0
Gallagher, Flynn (Tivoly Inc)	60	49
IDF - Expertise et conseil (Triplex Sas)	0	13
Ernst & Young (Neco)	44	43
Allotts chartered accountants (Elite)	10	11
<b>Total</b>	<b>196</b>	<b>199</b>

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

## Exercice clos le 31 décembre 2010

*Mesdames, Messieurs les actionnaires,*

*En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :*

- *le contrôle des comptes consolidés de la société Tivoly, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;*
- *la justification de nos appréciations ;*
- *la vérification spécifique prévue par la loi.*

*Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.*

## 1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## 2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

### Estimations comptables

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des goodwill et actifs à durée de vie indéfinie selon les modalités décrites dans la note 1.4.4 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation et les hypothèses retenues ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et leur procédure d'approbation par la direction, et nous avons vérifié que la note 2.1 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.



- La note 1.8.1 de l'annexe aux comptes consolidés précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.
- La note 1.13 de l'annexe aux comptes consolidés précise les modalités d'évaluation et de comptabilisation des impôts différés actifs. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à vérifier que la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

#### Principes comptables

La note 1.5.1 de l'annexe aux comptes consolidés précise les modalités de valorisation des stocks et en-cours. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3 - Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

#### **Les commissaires aux comptes**

**Meylan le 26 avril 2011**

KPMG Audit - Département de KPMG S.A.  
Stéphane Devin – Associé

**Annecy le Vieux le 26 avril 2011**

Jean François Pissettaz  
Associé

# Les comptes sociaux de Tivoly

## Compte de résultat

Au 31 décembre - En milliers d'euros	2010	2009
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>46 327</b>	41 816
Variation stocks produits finis	(125)	(2 504)
Production immobilisée	103	48
Subvention d'exploitation	87	51
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>46 392</b>	39 411
Achats consommés	(20 135)	(20 947)
Autres charges externes	(12 531)	(12 475)
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>13 726</b>	11 810
Impôts et taxes	(736)	(894)
Frais de personnel	(11 632)	(11 640)
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>1 358</b>	(509)
Autres charges, autres produits de gestion courante	(70)	(81)
Dotation aux amortissements et provisions net de reprises	(417)	(254)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>871</b>	(844)
Résultat financier	(673)	(731)
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>198</b>	(1 575)
Résultat exceptionnel	10	41
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>208</b>	(1 534)
Impôt sur les bénéfices	(101)	(361)
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>309</b>	(1 173)

## Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	2010	2009
<b>Opérations d'exploitation</b>		
Résultat de l'exercice	309	(1 173)
+ Dotation nette aux amortissements & provisions	405	191
+ Moins-values de cession (Plus-values)	(86)	(17)
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>627</b>	<b>(999)</b>
+ Variation du besoin en fonds de roulement	1 776	2 132
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>2 404</b>	<b>1 133</b>
<b>Opérations d'investissement</b>		
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles & corporelles	(407)	(612)
+ Acquisitions d'immobilisations financières	(1 404)	(1 735)
+ Cessions d'immobilisations	152	280
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(1 660)</b>	<b>(2 068)</b>
<b>Opérations de financement</b>		
+ Augmentation nette des emprunts et dettes financières	872	4 179
+ Autres variations	(55)	54
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>817</b>	<b>4 232</b>
<b>Augmentation (diminution) totale de la trésorerie</b>	<b>1 561</b>	<b>3 298</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	(8 293)	(11 591)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(6 732)	(8 293)

# Bilan

## Actif

Au 31 décembre En milliers d'euros	2010		2009	
	Montants bruts	Amorts ou provisions	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles	7 255	1 910	5 345	359
Terrains	591		591	457
Constructions	2 097	1 028	1 069	1 024
Installations techniques	8 923	8 318	605	520
Autres immobilisations corporelles	3 066	2 769	297	396
Immobilisations en cours	282		282	225
Immobilisations financières	17 649		17 649	19 335
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>39 863</b>	<b>14 025</b>	<b>25 838</b>	<b>22 316</b>
Stocks	9 676	761	8 915	7 793
Clients et comptes rattachés	11 716	268	11 448	12 589
Autres créances	2 027		2 027	4 202
Disponibilités et autres valeurs mobilières	591		591	660
Comptes de régularisation	1 053		1 053	1 198
<b>Total actif circulant</b>	<b>25 063</b>	<b>1 029</b>	<b>24 034</b>	<b>26 442</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>64 926</b>	<b>15 054</b>	<b>49 872</b>	<b>48 758</b>

## Passif

Au 31 décembre En milliers d'euros	2010	2009
Capital social	5 540	5 540
Prime d'émission	6 051	6 051
Réserves et report à nouveau	6 416	7 590
Résultat de l'exercice	309	(1 173)
Provisions réglementées	374	404
<b>Total capitaux propres</b>	<b>18 690</b>	<b>18 412</b>
<b>Autres fonds propres</b>	<b>85</b>	<b>140</b>
<b>Provision pour risques et charges</b>	<b>303</b>	<b>90</b>
Dettes financières	8 667	7 571
Mobilisation de créances commerciales	7 257	8 859
Fournisseurs et comptes rattachés	8 412	6 662
Autres dettes	6 458	7 025
<b>Total dettes</b>	<b>30 794</b>	<b>30 116</b>
<b>Total du passif</b>	<b>49 872</b>	<b>48 758</b>

# Annexe aux comptes sociaux

## Faits significatifs de l'exercice

- Livio Elia a rejoint le directoire au poste de directeur général de Tivoly et du Groupe. Il sera chargé de la mise en place du nouveau business modèle et dans le cadre d'une économie mondialisée d'accompagner nos clients sur les continents européen, américain et asiatique. Depuis le 16 mars 2010, le directoire est composé de Marc Tivoly, président du directoire, Livio Elia, directeur général et d'Ina Esnaola, directeur financier Groupe.
- Dans le cadre de l'optimisation des services apportés à ses clients, Triplex Sas, filiale à 100% de Tivoly avait confié à cette dernière la distribution exclusive de ses produits à compter du 11 mai 2009. Le rapprochement juridique prévu avec Tivoly s'est fait en 2010 sous la forme d'une fusion simplifiée effective le 23 juin 2010, avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2010.  
La différence entre le montant de l'actif net apporté par la société Triplex Sas et le prix de revient des actions de la société Triplex Sas dans les comptes de la société TIVOLY soit la somme de 4 816 292.51 euros, constitue un mali de fusion. Ce mali a été considéré comme un mali technique et a fait l'objet d'une affectation extracomptable selon les règles comptables en vigueur.
- Tivoly a créé début 2010 à Shanghai, Tivoly Tools, société de fabrication d'outils coupants, opérationnelle depuis le 3<sup>ème</sup> trimestre.

## **Consolidation**

La société Tivoly établit des comptes consolidés au titre de la société tête de groupe.

## **1ère partie- Principes et méthodes comptables**

### **1- Principes comptables**

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été élaborés et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des dispositions des articles L.123-12 à L.123-28 du code du Commerce et du plan comptable général défini par le règlement n°99-03 du Comité de la Réglementation Comptable.

### **2- Méthodes comptables**

#### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont constituées :

- de fonds d'industrie et de commerce et de mali technique de fusion correspondant d'une part à un fonds réévalué d'origine Tivoly et d'autre part à des fonds et mali technique d'origine Deltal, SFPP, et Triplex (cf. 2<sup>ème</sup> partie note 1) acquis par fusion absorption.  
Ces fonds ne sont pas amortis dans les comptes sociaux car leur exploitation est poursuivie. Le cas échéant, en cas d'indicateur de perte de valeur, ces immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation.
- de logiciels acquis et amortis sur une durée de 12 à 60 mois, suivant leur nature.
- de coûts de développement dont les critères liés à l'activation sont remplis (faisabilité technique, intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre, capacité à l'utiliser ou à la vendre, avantages économiques futurs probables) amortis sur une durée de 36 mois.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production (hors frais financiers).

Les valeurs comptables des actifs corporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur.

**Constructions**

Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une utilisation différente ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent de celui de l'immobilisation prise dans son ensemble, ces composants sont amortis sur leur propre durée d'utilité. Pour les immeubles d'exploitation, la société a retenu cette approche en prenant à minima les composants et durées d'amortissements suivants :

	Durée	Mode
Gros-oeuvre	20 ans	Linéaire
Charpente	25 ans	Linéaire
Couverture	20 ans	Linéaire
Aménagements associés aux constructions	15 ans	Linéaire

Concernant les autres catégories d'immobilisations, les durées d'amortissement retenues ont été déterminées en fonction des durées estimées d'utilité des biens considérés :

	Durée	Mode
Matériel industriel	7 ans	Linéaire
Installations et agencements (autres)	10 ans	Linéaire
Matériel de bureau	5 ans	Linéaire
Mobilier	10 ans	Linéaire

**Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont constituées de :

- Titres de participation et titres immobilisés comptabilisés au coût d'acquisition,
- Prêts,
- Dépôts de garantie.

Concernant les titres de participation, une provision est constituée lorsque leur coût d'acquisition est supérieur à leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée soit par rapport à la quote-part détenue dans les capitaux propres des filiales concernées soit en utilisant une méthode basée sur les cash-flows futurs actualisés.

**Sociétés espagnoles**

Dans le cadre de la simplification des structures de détention de la filiale Neco, Tivoly a apporté en 2006, l'ensemble des titres Neco qu'elle détenait soit 46,70 % à CFE (Holding de Neco) en contrepartie de l'émission de nouvelles parts sociales de CFE.

Post opération d'apport, Tivoly détient toujours 100 % du capital de CFE qui elle-même contrôle 99,32 % du capital et des droits de vote de Neco.

Le montant des titres CFE au 31 décembre 2010 s'élève à 11 062 milliers d'euros auxquels il faut ajouter des prêts de 2 747 milliers d'euros.

L'analyse de la valeur d'utilité des titres CFE sur la base des cash flows futurs actualisés du sous-groupe espagnol n'a pas conclu à la nécessité de constater une provision au 31 décembre 2010.

**Tivoly Inc**

L'analyse de la valeur d'utilité des titres Tivoly Inc sur la base des cash flows futurs actualisés n'a pas conclu à la nécessité de constater une provision au 31 décembre 2010.

Elite Tooling

En juin 2009, Tivoly a pris une participation de 56,78 % dans la société Elite Tooling Ltd (UK). Cette participation a été ramenée à 51.20 % en juin 2010 suite à une augmentation de capital entièrement souscrite par les actionnaires minoritaires. Le montant des titres détenus est de 521 milliers d'euros au 31 décembre 2010. L'analyse de la valeur d'utilité des titres Elite Tooling sur la base des cash flows futurs actualisés n'a pas conclu à la nécessité de constater une provision au 31 décembre 2010.

Tivoly Tool

Courant 2010, Tivoly a créé à Shanghai, « Tivoly Tools », une filiale détenue à 100%. Le montant des titres détenus est de 764 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

**Stocks et en cours**Matières premières et approvisionnements

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements correspond au coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires)

En cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à un coût reflétant le coût standard de production, qui comprend le coût des matières consommées ainsi que les charges directes et indirectes de production.

Marchandises

Les marchandises sont valorisées au prix d'achat moyen pondéré, majoré de frais accessoires fixés à un certain pourcentage de ce prix d'achat. Ce pourcentage est recalculé chaque année en fonction des frais réels engagés. Il s'est élevé à 8% en 2010 contre 7% en 2009.

Dépréciation

Les règles de provisionnement n'ont pas été modifiées depuis le 31 décembre 2004. Les provisions sont calculées sur les stocks à rotation lente conformément aux dispositions suivantes :

- Sont considérés comme articles à rotation lente les articles créés depuis plus d'un an dont les quantités en stock au 31 décembre de l'année "n" sont supérieures à la moyenne pondérée des ventes des 3 années précédant l'année "n".

La pondération qui permet d'augmenter les poids des dernières années de ventes, se calcule de la façon suivante :

$(\text{Ventes de l'exercice "n"} \times 3 + \text{Ventes de l'exercice "n-1"} \times 2 + \text{Ventes de l'exercice "n-2"} \times 1) / 6$

Pour le calcul de la provision pour dépréciation, on fait l'hypothèse que le stock au 31 décembre de l'année "n" s'écoulera à partir de l'année "n + 1" au rythme de la moyenne pondérée des ventes des 3 années précédant le 31 décembre de l'année "n".

Au-delà de l'année "n + 3", on applique au montant prévisionnel d'écoulement du stock, un taux de dépréciation de :

- 50% pour l'année "n + 4 "
- 80% pour l'année "n + 5 "
- 90% au-delà de l'année "n + 5"

La provision pour dépréciation des stocks est passée de 686 milliers d'euros à 761 milliers d'euros entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010, soit + 75 milliers d'euros.

**Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change du 31 décembre 2010. Les écarts de change en découlant sont portés en écart de conversion à l'actif et au passif du bilan.

Une provision est constituée pour couvrir les pertes de change latentes.

Les créances sont dépréciées au cas par cas, afin de tenir compte des difficultés de recouvrement et des risques d'irrécouvrabilité.

Le poste clients fait l'objet d'une couverture par assurance - crédit tant sur la France que sur l'export.

#### **Valeurs mobilières de placement et titres d'auto contrôle**

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire des titres, basée sur le cours moyen du dernier mois de l'exercice, est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Au 31 décembre 2010, la société ne possède pas de titres d'auto contrôle.

#### **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont estimées conformément aux dispositions du règlement CRC n°2000-06 sur les passifs. Elles sont constituées en fonction des données connues de la société à la date d'arrêté des comptes pour faire face à des pertes ou charges nettement précisées que les événements rendent probables. Le montant des provisions pour risques et charges correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisées ; l'évaluation de l'engagement correspondant figure à la note 12.

#### **Droit Individuel à la Formation (DIF)**

Les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement mais mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes des salariés (Voir note 18). Dans quelques cas limités (demande de congés individuel de formation (« CIF ») ou en cas de licenciement ou démission) où ces dépenses ne peuvent être considérées comme rémunérant des services futurs, l'engagement à court terme en résultant est provisionné dans les comptes de l'exercice, dès que l'obligation à l'égard du salarié devient probable ou certaine.

#### **Résultat courant/exceptionnel**

La notion de résultat courant retenue dans les comptes sociaux est celle du plan comptable général qui comprend les opérations dont la réalisation est liée à l'exploitation courante et aux opérations à caractère financier.

Le résultat exceptionnel comprend les produits et charges caractérisés :

- par leur nature peu fréquente résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts de l'activité ordinaire de la société,
- et/ou par leur montant exceptionnellement important.

#### **Impôt**

##### **Intégration fiscale**

L'opération de fusion simplifiée entre Tivoly et Triplex Sas en 2010 a mis fin à l'existence du groupe d'intégration fiscale mis en place en 2005.

## 2<sup>ème</sup> partie - Notes sur le bilan et le compte de résultat

Les informations contenues dans ces notes sont exprimées en milliers d'euros.

### Note 1 - Mouvements de l'actif immobilisé

#### Fusion simplifiée avec Triplex Sas

##### Contexte de l'opération

Le but de la fusion absorption de Triplex Sas par Tivoly est de simplifier les structures du groupe Tivoly, de permettre une optimisation financière, une simplification de la gestion administrative et fiscale, un meilleur service aux clients et la conquête de nouvelles parts de marché.

##### Modalités de valorisation des apports

Pour l'opération d'apport effectuée par la société Triplex Sas au profit de la Société Tivoly, les biens, droits et valeurs propriétés de Triplex Sas figurant à son bilan au 31 décembre 2009 ont été valorisés pour leur valeur nette comptable, compte tenu du fait que la société absorbée est détenue à 100 % par la société absorbante, conformément au règlement CRC 2004-01.

##### Mali de fusion

L'actif net apporté par la société Triplex Sas ressort à un montant négatif de 1 725 542,51 euros. La différence entre le montant de cet actif net négatif soit 1 725 542,51 euros et la valeur comptable des titres Triplex dans les comptes de Tivoly soit 3 090 750 euros, est égale à un montant négatif de 4 816 292.51 euros et constitue un mali de fusion.

Ce mali de fusion présente un caractère de mali technique et a donc été comptabilisé à l'actif en immobilisations incorporelles. La société a été assistée d'un cabinet externe pour la détermination et l'affectation extracomptable de ce mali.

Conformément à l'avis du comité d'urgence du CNC n°2005-C du 4 mai 2005, le mali a été affecté au prorata des plus-values latentes nettes d'impôt qui se décomposent comme suit :

Identification du bien	Valeur comptable sociale	Valeur réelle	Plus value latente	Plus value latente nette d'impôt	Affectation du mali au prorata des plus-values latentes et dans la limite de celles-ci
<b>Actifs figurant des les comptes de l'absorbée</b>					
Terrain + Immeuble	293 721	1 005 000	711 279	474 186	337 169
Fonds de commerce	100 000	5 877 000	5 777 000	3 851 333	2 738 480
<b>Actifs ne figurant pas dans les comptes de l'absorbée</b>					
Marque	0	3 672 000	3 672 000	2 448 000	1 740 644
<b>Total</b>	<b>393 721</b>	<b>10 554 000</b>	<b>10 160 279</b>	<b>6 773 519</b>	<b>4 816 293</b>

La valorisation de la marque a été réalisée selon la méthode des redevances en prenant en compte un taux de redevance de 7%, un taux de croissance à long terme de 2% et un taux d'actualisation de 10%.

Les impacts de la fusion sont peu visibles sur le compte de résultat. Triplex ayant confié la distribution exclusive de ses produits à Tivoly en mai 2009, le chiffre d'affaires 2009 de Tivoly, était déjà impacté par les ventes de produits Triplex. Si, en 2009, les ventes Triplex avaient été intégrées à celle de Tivoly depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le chiffre d'affaires 2009 Tivoly se serait élevé à 43 422 K€ (soit 1 607 K€ de plus que le chiffres d'affaires effectivement réalisé).

Les principaux impacts sur le bilan des valeurs d'apport se situent au niveau des postes suivants :

- Actif immobilisé – détaillé aux notes Note 1.1, 1.2 et 1.3 ci-dessous.
- Stocks augmentation de 897 milliers d'euros
- Fournisseurs augmentation de 630 milliers d'euros



## 1.1 - Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre	2009	Entrée Triplex	Augmentations	Diminutions	2010
Marques, brevets et logiciels	1 650	69	84	(66)	1 737
Frais de recherche & développement	306	0	0	0	306
Fonds commerciaux	296	100	0	0	396
Mali de fusion	0	4 816	0	0	4 816
<b>Valeurs brutes</b>	<b>2 252</b>	<b>4 985</b>	<b>84</b>	<b>(66)</b>	<b>7 255</b>
Marques, brevets et logiciels	(1 587)	(69)	(14)	66	(1 604)
Frais de recherche & développement	(306)	0	0	0	(306)
<b>Amortissements &amp; provisions</b>	<b>(1 893)</b>	<b>(69)</b>	<b>(14)</b>	<b>66</b>	<b>(1 910)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>359</b>	<b>4 916</b>	<b>70</b>	<b>0</b>	<b>5 345</b>

## 1.2 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre	2009	Entrée Triplex	Augmentations	Diminutions	2010
Terrains	457	134	0	0	591
Constructions	1 906	191	0	0	2 097
Installations techniques, matériel et outillage	8 772	111	235	(195)	8 923
Autres immobilisations corporelles	3 090	50	12	(87)	3 065
Avances et acomptes	167	0	0	0	167
Immobilisations en cours	58	0	222	(165)	115
<b>Valeurs brutes</b>	<b>14 450</b>	<b>486</b>	<b>469</b>	<b>(447)</b>	<b>14 958</b>
Constructions	(882)	(31)	(115)	0	(1 028)
Installations techniques, matériel et outillage	(8 252)	(109)	(151)	194	(8 318)
Autres immobilisations corporelles	(2 694)	(48)	(107)	80	(2 769)
<b>Amortissements</b>	<b>(11 828)</b>	<b>(188)</b>	<b>(373)</b>	<b>274</b>	<b>(12 115)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 623</b>				<b>2 844</b>

## 1.3 Immobilisations financières

Au 31 décembre	2009	Entrée Triplex	Augmentations	Diminutions	2010
Titres de participation et créances rattachées	16 938	(3 091)	764	0	14 611
Autres immobilisations financières ( a) (b)	2 397	0	641	0	3 038
<b>Valeurs brutes</b>	<b>19 335</b>	<b>(3 091)</b>	<b>1 405</b>	<b>0</b>	<b>17 649</b>
Titres de participation et créances rattachées	0	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
<b>Provisions</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>19 335</b>				<b>17 649</b>

(a) dont prêts CFE 2 747 milliers d'euros

(b) dont fonds de garantie Giac 217 milliers d'euros

## Note 2 - Stocks

Au 31 décembre	2010	2009
Matières premières	786	808
En-cours	493	513
Produits intermédiaires	357	336
Produits finis	4 036	4 163
Marchandises	4 004	2 660
<b>Montant brut</b>	<b>9 676</b>	<b>8 480</b>
Provisions pour dépréciation des produits fabriqués	(437)	(492)
Provisions pour dépréciation des produits sous-traités ou négociés	(324)	(195)
<b>Montant net</b>	<b>8 915</b>	<b>7 793</b>

## Note 3 - Etat des créances

### 3.1 - Etat des créances immobilisées

Au 31 décembre	2010	2009
Créances rattachées à des participations	0	0
Prêts	0	0
Prêts rattachés à des participations	2 747	2 106
Autres dépôts de garantie	260	260
<b>Total créances immobilisées</b>	<b>3 007</b>	<b>2 366</b>
A moins d'un an	178	369
A plus d'un an	2 829	1 997

### 3.2 - Etat des autres créances

Au 31 décembre	2010	2009
Créances clients et comptes rattachés	11 716	12 710
- dont créances clients représentées par des effets de commerce	1 585	2 360
Etat et autres collectivités publiques (a)	1 228	1 400
Débiteurs divers	799	2 802
-dont entreprises liées	697	2 504
<b>Total autres créances</b>	<b>13 743</b>	<b>16 912</b>
A moins d'un an	13 743	16 912
A plus d'un an	0	0

## Note 4 - Comptes de régularisation – Actif

Au 31 décembre	2010	2009
Charges constatées d'avance ( a)	1 034	1 197
Ecart de conversion actif	19	1
<b>Total comptes de régularisation</b>	<b>1 053</b>	<b>1 198</b>
(a) dont marchandises facturées mais non reçues au 31 décembre	609	556
(a) dont fournitures non consommées	0	182

## Note 5 - Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre	2010	2009
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	591	660
<b>Total</b>	<b>591</b>	<b>660</b>
Provision pour dépréciation des valeurs mobilières	0	0
<b>Montant net</b>	<b>591</b>	<b>660</b>

### Trésorerie - Rapprochement avec tableau de flux

Au 31 décembre	2010	2009
Disponibilités	591	660
Découverts bancaires (a)	(67)	(94)
Mobilisations de créances commerciales (a)	(7 257)	(8 859)
<b>Trésorerie Tableau de flux</b>	<b>(6 733)</b>	<b>(8 293)</b>

(a) voir Note 9 - Etat des dettes financières

## Note 6 - Capitaux propres

### 6.1 - Capital social

Au 31 décembre 2010, le capital est composé de 553 995 actions de 10 euros nominal.

### 6.2 - Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Total capitaux propres
<b>Au 31 décembre 2009</b>	5 540	6 051	554	7 036	0	(1 173)	404	18 412
Dividendes versés								0
Augmentation capital								0
Résultat de l'exercice 2009				(1 173)		1 173		0
Résultat de l'exercice 2010						309		309
Variations des prov. réglementées							(30)	(30)
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>5 540</b>	<b>6 051</b>	<b>554</b>	<b>5 862</b>	<b>0</b>	<b>309</b>	<b>374</b>	<b>18 690</b>

### 6.3 - Provisions réglementées

Au 31 décembre	2009	Augmentations	Diminutions	2010
Amortissements dérogatoires (a)	404	0	30	374
	<b>404</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>374</b>

(a) Amortissements pratiqués sur la valeur de rachat du contrat de crédit bail immobilier de l'usine de Tours en Savoie, intervenu en 1997. Du fait de la levée d'option dudit contrat intervenue en mars 2001, les amortissements dérogatoires pratiqués sont repris sur une durée de 20 ans (durée d'amortissement de l'immeuble).

## Note 7 - Autres fonds propres

### 7.1 – Avances conditionnées

Au 31 décembre	2009	Augmentations	Diminutions	2010
Avance sur subventions	140	32	87	85
	<b>140</b>	<b>32</b>	<b>87</b>	<b>85</b>

Tivoly est un acteur (ou partenaire) du Pôle de compétitivité "Arve Industries". A ce titre, la société participe à un projet innovant développé par le Pôle.

Dans le cadre de ce projet, une convention de soutien à des actions de recherche et d'innovation par voie de subvention a été signée avec l'Etat. La société a reçu deux acomptes sur cette subvention en 2007 et 2009. Le projet est achevé depuis le 30 novembre 2009. La subvention, définitivement acquise (87 K€) a été passée par le compte de résultat.

Tivoly participe également à d'autres projets en collaboration avec l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) et le CETIM et a reçu des subventions au titre de ces projets.

## Note 8 - Provisions pour risques et charges

Au 31 décembre	2009		Augmentations		Diminutions		2010
		Entrée Triplex	Dotations de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés au cours de l'exercice		
Provisions pour litiges (a)	0	115	0	0	0	0	115
Provisions pour risques (b)	0	74	0	0	0	0	74
Provisions pour pertes de change	1	0	19	1	0	0	19
Provision pour impôts	0	0	0	0	0	0	0
Provision pour charges (Médailles du travail)	90	0	6	0	0	0	96
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>189</b>	<b>25</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>303</b>

(a) provision pour litige fournisseur

(b) provision pour risque de remboursement subvention

### Provision médailles du travail – Méthode de calcul

Provision médailles du travail à la date de clôture de l'exercice = valeur actualisée des droits acquis à cette date X probabilité de rester dans l'entreprise jusqu'à l'octroi des médailles correspondant aux quatre échelons X probabilité de survie jusqu'à l'âge de la retraite.

Taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2010 = 4,60 %

Age de départ à la retraite retenu = 61 ans (Convention collective de la métallurgie Savoie)

## Note 9 - Etat des dettes

### 9.1 - Etat des dettes financières

Au 31 décembre	2010	2009
Dettes financières (a) (b)	8 667	7 571
Mobilisations de créances commerciales	7 257	8 859
<b>Total dettes financières</b>	<b>15 924</b>	<b>16 430</b>
A moins d'un an	10 711	11 175
A plus d'un an et moins de cinq ans	4 771	4 252
A plus de cinq ans	442	1 002
(a) dont financements à court terme		
découverts bancaires	67	95
(b) dont mouvements d'emprunts		
souscription	1 608	5 059
entrée de Triplex	252	
remboursements	736	880

## 9.2 - Etat des dettes fournisseurs et autres dettes

Au 31 décembre	2010	2009	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (a)	8 412	6 662	
- dont dettes fournisseurs représentées par des effets de commerce	782	542	
Dettes fiscales et sociales	3 125	2 688	
Autres dettes (b)	3 333	4 337	
<b>Total autres dettes</b>	<b>14 870</b>	<b>13 687</b>	
A moins d'un an	14 342	13 097	
(a) dont dettes fournisseurs libellées en monnaie étrangères			
	CHF	20	5
	GBP	7	0
	USD	1039	628
(b) dont produits constatés d'avance	590	652	

Plus value dégagée lors de l'opération de lease back du site de la Pachauidière en 2008 et rapportée au résultat pendant la durée du contrat (12 ans).

## Note 10 - Produits à recevoir et charges à payer

### 10.1 - Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

Au 31 décembre	2010	2009
Clients et comptes rattachés	13	5
<i>Avoirs à recevoir</i>	93	120
<i>Produits à recevoir</i>	0	173
<i>TVA sur avoirs à établir et factures non parvenues</i>	659	850
Autres créances	752	1 143
<b>Total</b>	<b>765</b>	<b>1 148</b>

### 10.2 - Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

Au 31 décembre	2010	2009
Dettes financières	67	95
Fournisseurs et comptes rattachés	2 354	1 761
Autres dettes	4 158	4 972
<i>Indemnités de congés payés et charges sociales</i>	1 119	1 044
<i>Remboursements Sécurité Sociale</i>	2	3
<i>Personnel autres charges à payer</i>	25	10
<i>Personnel - Intéressement à payer</i>	0	0
<i>Impôts et taxes</i>	280	255
<i>Avoirs à établir</i>	2 732	3 660
<b>Total</b>	<b>6 579</b>	<b>6 828</b>

## Note 11 - Entreprises liées

Les transactions avec les entreprises liées affectent les postes suivants au 31 décembre 2010 :

	Valeur brute	dont entreprises liées	dont hors groupe
<b>Bilan</b>			
Immobilisations financières	17 649	17 358	291
Créances clients et comptes rattachés	11 716	305	11 411
Débiteurs divers	2 027	697	1 330
Emprunts et dettes financières divers	2 118	1 800	318
Fournisseurs et comptes rattachés	8 412	927	7 485
<b>Compte de résultat</b>			
Produits financiers	127	46	81
Charges financières	800	13	787

Les entreprises liées sont composées :

- Des filiales (Elite Tooling, CFE, Neco, Tivoly Inc, Tivoly Tools China)
- De la société Tivelon, société sœur détenue par Holding Tivoly.
- De la société Holding Tivoly, société mère de Tivoly.

Conformément au règlement n2010-02, nous vous précisons qu'il n'existe pas de transaction significative qui ne serait pas conclue à des conditions normales de marché que ce soit avec des parties liées (au sens périmètre de consolidation) ou avec des actionnaires, des membres du directoire ou des membres du conseil de surveillance.

## Note 12 - Engagements hors bilan

### 12.1 Engagements financiers relatifs aux opérations de crédit-bail et locations financières en cours au 31 décembre 2010

	Mobilier	Immobilier
<b>Valeur d'origine</b>	<b>3 037</b>	<b>2 200</b>
<b>Total amortissements</b>	<b>1 990</b>	<b>248</b>
- Cumul exercices antérieurs	1545	138
- Dotation de l'exercice	445	110
<b>Total redevances payées</b>	<b>2 186</b>	<b>593</b>
- Cumul exercices antérieurs	1 600	334
- Exercice	586	259
<b>Total redevances restant à payer</b>	<b>1 251</b>	<b>2 427</b>
- A moins d'un an	500	259
- A plus d'un an et moins de cinq ans	751	1 035
- A plus de cinq ans	0	1 133
<b>Valeur résiduelle</b>	<b>21</b>	<b>0</b>

### 12.2 Engagements financiers relatifs à des opérations de couverture

#### SWAP de taux

Période du 17/03/03 au 15/12/11	Taux plafond 4,28 %	Taux versé: Euribor	160
Période du 31/03/03 au 30/12/12	Taux plafond 3,50 %	Taux versé: Euribor	154
Période du 05/11/04 au 05/11/11	Taux plafond 3,14 %	Taux versé: Euribor	61
Période du 05/11/04 au 05/11/11	Taux plafond 3,00 %	Taux versé: Euribor	50
Période du 05/11/04 au 05/11/11	Taux plafond 3,06 %	Taux versé: Euribor	129
Période du 03/07/07 au 03/04/17	Taux plafond 4,745 %	Taux versé: Euribor	700
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,85 %	Taux versé: Euribor	950
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,86 %	Taux versé: Euribor	762
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,86 %	Taux versé: Euribor	571
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,85 %	Taux versé: Euribor	570
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,92 %	Taux versé: Euribor	572
Période du 10/12/10 au 10/09/15	Taux plafond 1,67 %	Taux versé: Euribor	572

La juste valeur de ces couvertures au 31 décembre 2010 est de - 83 milliers d'euros.

**12.3 Autres engagements financiers**

Effets remis en banque et non échus	0
Garantie à 1ère demande au profit de la banque Fortis pour les obligations des filiales espagnoles	408
Caution au profit de la Société Générale pour filiale chinoise	350
Dettes garanties par des sûretés réelles (dont 860 milliers d'euros pour financement long terme Giac)	6 231
Engagements de retraite au profit du personnel salarié de Tivoly (a)	1 307
Engagement d'achat par Tivoly de 12,80 % d'actions Elite Tooling à l'horizon juin 2012 en milliers de GBP	100

**(a) Engagements de retraite**

Méthode de calcul = Méthode prospective

Indemnité de départ en retraite à la date de clôture de l'exercice = valeur actualisée des droits acquis à cette date X probabilité de rester dans l'entreprise jusqu'au départ à la retraite X probabilité de survie jusqu'à l'âge de la retraite (taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2010 = 4.60 %).

L'indemnité de départ à la retraite est calculée par un actuaire (cabinet externe). L'augmentation de l'engagement liée à l'avenant à la convention de la métallurgie a été traitée en coût des services passés et sera amortie sur la durée de service résiduelle.

**Note 13 - Chiffres d'affaires**

Au 31 décembre	2010	en %	2009	en %
France	34 911	75	31 542	75
Union européenne, hors France	8 612	19	7 909	19
Autres pays	2 804	6	2 365	6
<b>Total</b>	<b>46 327</b>	<b>100</b>	<b>41 816</b>	<b>100</b>

**Note 14 - Résultat financier**

Au 31 décembre	2010	2009
Autres intérêts et produits	48	57
Reprise de provisions et transferts de charges (b)	1	33
Différences positives de change (a)	78	19
<b>Total produits financiers</b>	<b>127</b>	<b>109</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	19	1
Intérêts et charges	736	778
Différences négatives de change (a)	45	61
<b>Total charges financières</b>	<b>800</b>	<b>840</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(673)</b>	<b>(731)</b>

(a) variation dollar/euro

(b) Reprise provision titres Erom suite à la dissolution de la société

**Note 15 - Résultat exceptionnel**

Au 31 décembre	2010	2009
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	52	7
Produits des cessions d'immobilisations corporelles	113	324
Produits des cessions d'immobilisations financières (a)	0	4
Reprise amortissements dérogatoires	30	30
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>195</b>	<b>365</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	158	13
Valeur comptable des éléments d'actif corporels cédés	27	278
Valeur comptable immobilisations financières cédées (a)	0	33
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>185</b>	<b>324</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>10</b>	<b>41</b>

(a) Titres Erom suite à la dissolution de la société

## Note 16 - Impôt sur les bénéfices

### 16.1 - Intégration fiscale

L'opération de fusion simplifiée entre Tivoly et Triplex Sas en 2010 a mis fin à l'existence du groupe d'intégration fiscale mis en place en 2005.

### 16.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Résultat avant impôts	Résultat fiscal	Imputation déficits reportables	Impôt à 33,33%	Résultat net comptable
Résultat courant	198	257	0	198
Résultat exceptionnel	10	(10)	0	10
Crédit impôt recherche 2009			(101)	101
	<b>208</b>	<b>247</b>	<b>(101)</b>	<b>309</b>

Au 31 décembre 2010, il reste 1 548 K€ de déficits reportables

### 16.3 - Situation fiscale latente au 31 décembre 2010

Au 31 décembre	Base	Impôt à 33,33%
<b>Accroissements de la future dette d'impôt</b>		
Provisions réglementées		
Amortissements dérogatoires	374	125
<b>Allègements de la future dette d'impôt</b>		
Provisions pour charges non déductibles temporairement		
Provision pour congés payés	(972)	(324)
Autres - Organic	(73)	(24)
Produits constatés d'avance	(590)	(197)
<b>Variation nette de la dette future d'impôt</b>	<b>(1 261)</b>	<b>(420)</b>

Le taux d'impôt sur les sociétés retenu est le taux applicable pour l'exercice 2011.

## Note 17 - Effectifs

Au 31 décembre	2010	2009
Cadres et représentants	60	62
Agents de maîtrise et techniciens	18	18
Employés et ouvriers	183	188
<b>Total effectifs rémunérés (a)</b>	<b>261</b>	<b>268</b>
<b>Total effectifs pondérés des temps partiels</b>	<b>258</b>	<b>262</b>
(a) Effectifs hors intérimaires, hors longue maladie et congés spéciaux.		
<b>Intérimaires</b>	<b>14</b>	<b>6</b>

## Note 18 - Information relative au DIF

Au 31 décembre	2010	2009
<b>Volume d'heures de formation cumulé au titre de l'exercice</b>		
correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés	<b>4 900</b>	4 945
dont volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande	<b>4 546</b>	4 740

## Note 19 - Organes de direction et de surveillance

Montant global des rémunérations allouées au titre de leur mandat aux membres du :

**Directoire** : Les membres du directoire ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat social

**Conseil de surveillance** : 64 milliers d'euros.



## Note 20 - Honoraires des commissaires aux comptes

Montant des honoraires des commissaires aux comptes pris en charge dans le compte de résultat au titre de l'exercice

Montant HT en milliers d'euros	2010		2009	
	Montant	%	Montant	%
<b>Audit</b>				
Commissaires aux comptes, certification , examen des comptes individuels et consolidés				
Kpmg Audit	45	54	47	56
Audit et Conseil du Léman	0	0	36	44
JF Pissettaz	38	46	0	0
<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>100</b>	<b>83</b>	<b>100</b>

## Note 21 - Filiales et participations

Au 31 décembre 2010	Capital social	Situation nette	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat net	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	
				brute	nette						
Filiales et participations	en devises		en %	en euros		en devises	en euros		en euros		
TIVOLY INC	USD	3 000	3 114	100,00	2 264	2 264	0	0	12 312	148	0
COMPANIA FILIAL DE ERMUA	EUR	8 106	9 714	100,00	11 062	11 062	2 747	408	3	(67)	0
ELITE TOOLING LTD	GBP	16	500	51,20	521	521	0	0	592	(10)	0
TIVOLY TOOL	RMB	6 704	5 733	100,00	764	764	0	350	63	(108)	0

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

## Exercice clos le 31 décembre 2010

*Mesdames, Messieurs les actionnaires,*

*En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :*

- *le contrôle des comptes annuels de la société Tivoly, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;*
- *la justification de nos appréciations ;*
- *les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.*

*Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.*

## 1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

### Estimations comptables

- Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe 2 de la première partie de l'annexe. Nous avons examiné, sur la base des éléments disponibles, les données et hypothèses ayant conduit à la détermination des valeurs d'utilité retenues pour les principales lignes de titres de participation.
- Comme indiqué à la note « faits significatifs » de l'annexe, et conformément au traité d'apport du 12 mai 2010, approuvé par votre assemblée du 23 juin 2010, votre société a absorbé par voie de fusion simplifiée la société Triplex S.A.S. Nous avons examiné, sur la base des éléments disponibles, les hypothèses retenues et les travaux de l'expert indépendant ayant conduit à la détermination et l'affectation du mali technique et nous nous sommes assurés que la note 1 de la deuxième partie de l'annexe donne une information appropriée.

### Principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables de valorisation et de dépréciation des stocks et en-cours telles que décrites dans le paragraphe 2 « Méthodes comptables » de la première partie de l'annexe. Nous nous sommes assurés de la présentation qui en a été faite et de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3 - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Les commissaires aux comptes**

**Meylan le 26 avril 2011**

KPMG Audit - Département de KPMG S.A.  
Stéphane Devin – Associé

**Annecy le Vieux le 26 avril 2011**

Jean-François Pissetta  
Associé

# Rapport du président du conseil de surveillance

*Conformément aux dispositions de l'article L225-68 du Code de Commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.*

**Depuis 1998, la société Tivoly est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance.**

## 1 – Composition du conseil de surveillance durant l'exercice clos au 31 décembre 2010

Conformément aux statuts, le conseil de surveillance comprend entre trois et dix-huit membres nommés pour une durée de six ans, renouvelables sans limitation et qui doivent posséder au moins une action de la société pendant la durée de leur mandat.

Le conseil de surveillance de Tivoly est composé depuis août 2009 de neuf membres dont cinq conseillers indépendants.

Depuis l'assemblée générale du 23 juin 2010 les membres du conseil de surveillance sont :

Jean-Michel Tivoly, président,

Robert Bianco, vice président en sa qualité de représentant permanent de la société 2 RBI,

Marie-Thérèse Tivoly, François Cochet, Paul Kempf, Daniel Magyar, Noël Talagrand, Edouard Tivoly,

Jean-François Tivoly.

Pour une information détaillée des mandats et fonctions exercées par les membres du conseil de surveillance se reporter au rapport de gestion du directoire.

## 2 - Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance

Les convocations ont été faites par écrit 8 jours au moins avant la date prévue du conseil. Les réunions du conseil de surveillance se sont déroulées au siège social (Tours en Savoie).

Le calendrier des réunions du conseil pour l'année 2010 a été établi au cours du dernier trimestre 2009. Le conseil de surveillance s'est réuni six fois en 2010. Sur cette période, le taux de présence de ses membres a été de 95 %.

Les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil de surveillance portant sur l'examen des comptes annuels et semestriels.

Trois comités ont été créés au sein du conseil de surveillance, ces comités se réunissent en moyenne une fois par an :

- Un comité stratégique qui a pour rôle de faciliter et coordonner les décisions de l'entreprise et de définir les grandes orientations. Il est composé de quatre membres du conseil de surveillance et des membres du directoire. Il est présidé par un membre du conseil de surveillance de Tivoly.

Pour accomplir ses missions, le Comité stratégique prend connaissance de tous les documents nécessaires liés à la démarche stratégique du Groupe et de ses principales composantes. Il rend compte au Conseil de surveillance de ses travaux.

- Un comité d'audit et des risques qui a pour mission d'identifier et prévenir les risques financiers et opérationnels inhérents à l'activité et à l'environnement de Tivoly. Il est composé de trois membres dont un membre indépendant.

Les attributions de ce comité et celles relevant directement du conseil de surveillance ont été revues dans le cadre de la transposition de la directive européenne sur le contrôle légal des comptes. Ses principales attributions sont les suivantes :

- Suivi du processus d'élaboration de l'information financière et comptable
- Suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques
- Echanges avec les commissaires aux comptes
- Toute autre mission confiée par le conseil de surveillance

- Un comité des nominations et rémunérations qui a pour mission de contrôler les rémunérations des membres du directoire et des dirigeants des filiales et d'assurer la cohérence de la politique salariale des différentes sociétés du Groupe. Il est composé de trois membres.

Ce comité a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Le conseil de surveillance a constaté que la politique de gouvernement d'entreprise de la société s'inscrivait d'ores et déjà dans le cadre de ces recommandations. La très grande majorité des dispositions prévues par ces recommandations sont en effet respectées par la société. Toutefois, comme les années précédentes, la société ne fera pas mention dans son rapport de gestion des informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux.

### 3 - Procédures de contrôle interne

Ce rapport présente de manière descriptive le système de contrôle interne du Groupe Tivoly.

L'objectif de ce rapport est de présenter l'organisation et les procédures de Tivoly visant à assurer la circulation et la fiabilité de l'information.

#### Objectifs de la société en matière de contrôle interne

Au sein du Groupe Tivoly, le contrôle interne doit permettre aux dirigeants, au conseil de surveillance et aux actionnaires de disposer d'une assurance raisonnable que :

- les risques auxquels le Groupe est soumis sont identifiés et gérés : maîtrise des risques résultant de l'activité de l'entreprise et des risques d'erreur ou de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers.
- les activités du Groupe sont réalisées en conformité avec les lois, les règlements en vigueur, les valeurs et règles du Groupe.
- les états financiers publiés sont établis sur une base fiable reflétant l'activité et la situation de la société.

#### Organisation générale du Groupe Tivoly

Le Groupe Tivoly est organisé autour de sites de production situés en France, en Espagne, aux Etats-Unis, au Royaume Uni et en Chine depuis 2010, qui assurent chacun la distribution de leur propre production.

Chaque société du Groupe est autonome pour la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs définis par le Groupe. Chaque société possède ses propres organes de gestion et de contrôle.

#### Certifications ISO

Tivoly est certifiée ISO 9001 version 2008, Neco est certifiée ISO 9001 version 2000. Par ailleurs, Tivoly Inc. est certifié ISO 14000 et Neco respecte les procédures de certification ISO 14000 (normes environnementales).

En accord avec l'organisme de certification, Tivoly Inc a suspendu de façon temporaire, ses certifications ISO et a maintenu les procédures de qualité ISO 9001 et ISO 14 000. Le cycle normal de certification sera repris en 2011.

#### Organisation du contrôle interne

##### **Le directoire**

Depuis mars 2010, le directoire comprend trois membres : le président qui assure également la fonction de chairman of the board de Tivoly Inc, le directeur général Groupe et le directeur administratif et financier Groupe qui assure également la fonction de directeur général de Neco.

##### **Le service financier**

Regroupant les fonctions contrôle de gestion, trésorerie et comptabilité, il établit les états financiers mensuels, trimestriels, semestriels et annuels. Ces états commentés sont transmis régulièrement au directoire pour analyse et validation. Le service établit également les tableaux de bord, indicateurs nécessaires à la gestion de l'entreprise qui sont destinés aux responsables de services, au directoire et au conseil de surveillance. Par ailleurs, une réunion hebdomadaire des responsables de services et

d'au moins un membre du directoire a lieu dans chaque société pour commenter ces indicateurs, mettre en place des mesures correctives si nécessaire et partager des informations .

### **La direction qualité**

Tivoly est certifiée ISO 9001 version 2008. Le personnel de Tivoly a adhéré aux principes énoncés dans la charte qualité :

*« Notre entreprise est engagée dans une démarche d'amélioration continue basée sur les attentes de nos parties prenantes : nos clients, nos collaborateurs, nos partenaires financiers et notre environnement au sens large. Cette démarche s'appuie pour la direction et l'ensemble du personnel sur un ensemble de valeurs et conduites : Orientation clients, Empowerment, Progrès et Engagement».*

Un référentiel définit 3 niveaux de responsabilités au sein de l'organisation qualité de Tivoly, la direction qualité, le pilote de processus et le responsable qualité site. Le rôle de cette organisation est de garantir la conformité de Tivoly au référentiel, son efficacité et de définir les priorités d'actions. Deux fois par an, une revue des indicateurs, à laquelle participe le directoire et les principaux responsables de services, a lieu.

## **Description des procédures de contrôle interne mises en place chez Tivoly**

### **Principales procédures de contrôle interne**

Les procédures et leurs documents de support tels qu'organigrammes, processus, formulaires, sont accessibles par tout le personnel de la société sur le site intranet qualité de Tivoly. Les procédures concernent les principales règles de fonctionnement des activités de l'entreprise ainsi que les engagements de dépenses. Elles sont régulièrement mises à jour.

L'existence d'un système informatique intégré (ERP) contribue également à une meilleure maîtrise des risques.

#### **- Procédures de fonctionnement :**

Ces procédures définissent les processus de décisions et de circulation des documents pour les principales fonctions opérationnelles de l'entreprise. Elles précisent les pouvoirs accordés à chacun des intervenants dans la chaîne de décision. Elles concernent les fonctions approvisionnement, commerciale, production et activités de support (traitement des commandes, appels d'offres, réclamations clients, informatique).

#### **- Procédures d'engagement :**

Elles fixent les autorisations nécessaires pour engager toutes dépenses ou investissements, suivant un circuit d'autorisations reposant sur différents niveaux hiérarchiques de signatures associés à des montants plafonnés.

Le niveau le plus élevé est celui du président du directoire. Les demandes d'investissements font l'objet d'une analyse de rentabilité.

#### **- Délégation de pouvoirs de signatures :**

Conformément à la loi et aux statuts, chaque membre du directoire peut engager seul la société. Aucune limitation des pouvoirs du directoire n'est opposable aux tiers D'autres personnes autorisées (tels la responsable comptable ou le directeur des ressources humaines) peuvent, pour certaines opérations déterminées et en fonction des montants, signer seuls ou conjointement.

### **Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Dans le Groupe, la fonction comptable est décentralisée dans chaque filiale. La bonne application des principes comptables et financiers du Groupe est contrôlée par les services financiers de chaque filiale. Pour Tivoly le premier niveau de contrôle et d'analyse des états financiers est effectué par le contrôle de gestion et le service comptable. Le directoire de Tivoly constitue le deuxième niveau de contrôle qui examine les comptes de Tivoly et de ses filiales.

La direction administrative et financière de Tivoly coordonne le reporting des activités financières du Groupe, gère les aspects réglementaires et fiscaux et apporte ponctuellement son expertise sur des sujets spécifiques. Elle regroupe le service comptabilité (générale, clients et fournisseurs) le contrôle de gestion, la trésorerie et le service juridique.

Le Groupe Tivoly établit des comptes consolidés sur une base trimestrielle dans un souci de gestion interne. Les comptes consolidés semestriels et annuels sont publiés. A ce titre un planning détaillé est établi et envoyé aux filiales pour chaque clôture. Il est accompagné de la liste des informations et documents à fournir dans la liasse de consolidation.

## Production et contrôle de l'information financière

### - Processus budgétaire :

Le processus budgétaire est un processus annuel qui s'intègre dans une démarche de business plans Groupe à plus long terme. Le processus budgétaire est décliné dans chaque société du groupe. Il implique tous les responsables de services. Le business plan est validé par le directoire et par le conseil de surveillance. Il fixe les objectifs et définit les plans d'actions. Il sert de référence au processus d'engagements de dépenses et au plan d'investissements et peut être révisé selon l'évolution de l'activité.

### - Reporting :

Le reporting Groupe consiste à suivre mensuellement les performances des entités au travers d'indicateurs spécifiques dont la cohérence et la fiabilité sont revues par la direction financière. Il s'agit à la fois d'indicateurs financiers classiques, basés sur le compte de résultat et l'analyse de la trésorerie mais aussi d'indicateurs de mesure de la performance opérationnelle et de la réalisation des objectifs chiffrés associés aux priorités de l'année.

Un reporting journalier de la trésorerie et de l'encours disponible est également transmis au directoire.

## 4 – Information sur les risques

### Cartographie et pilotage des risques

Une cartographie des risques a été définie au niveau de Tivoly, Neco et de Tivoly Inc. Grâce à cette cartographie, chaque société du Groupe a pu identifier et classer ses risques, quelle qu'en soit la nature, en fonction de leur probabilité de survenance et de leur impact potentiel sur les comptes de chaque société. La probabilité et l'impact sur les comptes ont été évalués à 3 niveaux : faible, modéré, élevé.

Les résultats de cette cartographie indiquaient que les sociétés du Groupe Tivoly avaient une bonne maîtrise des risques, qu'ils étaient convenablement couverts et qu'il n'existait pas de risque dont la probabilité et l'impact seraient classés dans la catégorie « Elevé ».

Il est prévu de remettre à jour cette cartographie en 2011.

### Suivi des principaux risques

#### Risques de marché

##### - Risque de change

Le Groupe Tivoly est peu soumis aux fluctuations de change hormis pour certains achats effectués par Tivoly en dollars US et pour la conversion comptable des états financiers de Tivoly Inc.

En Europe, les principaux flux monétaires sont effectués en euros. Le risque de change est géré au niveau de chaque société du Groupe. Aux Etats-Unis, les principaux flux monétaires sont libellés en dollars US.

Depuis le 31 décembre 2009, il n'y a plus de couvertures de change.

Le risque de conversion des états financiers des filiales hors zone euro n'est pas couvert.

##### - Risque de taux

Le risque de taux est géré par chaque société du Groupe. Concernant Tivoly, les emprunts à moyen et long terme contractés en taux variable ont fait l'objet d'une couverture de taux adossée aux amortissements de ces emprunts jusqu'à leur terme.

#### Risques opérationnels

##### - Risques liés à l'environnement et à la sécurité

Le responsable environnement / sécurité gère la politique environnementale au niveau de chaque entreprise du Groupe. A ce titre, il prend en charge ou intervient dans les projets ayant un impact environnemental. Il définit et actualise les plans d'actions visant à maîtriser les risques ainsi qu'à sensibiliser le personnel dans les domaines de l'environnement et de la sécurité.

##### - Risques clients

Le risque sur les clients de Tivoly est couvert, sur la France, par la société Française d'Assurance Crédit (Sfac) et à l'export par la Coface. Au cas où la société Tivoly serait amenée à dépasser l'encours autorisé par l'assurance crédit ou à vendre à un client ne disposant d'aucune limite auprès de l'assurance crédit, un paiement comptant est requis auprès du client.



S'il n'est pas possible d'obtenir un paiement comptant, la décision d'octroyer un délai de règlement au client appartient à la direction financière ou générale après avoir consulté les commerciaux, soit individuellement soit en comité de crédit.

A fin février 2011, le pourcentage des en-cours clients non couverts par l'assurance crédit n'est pas significatif par rapport à l'en-cours global moyen.

#### **- Risques sur les matières premières**

Les productions du Groupe nécessitent l'achat d'aciers dont le prix est indexé sur le prix des alliages. Le supplément d'alliage VEA est ajouté au prix de base, et reflète le coût réel d'achat de matériel brut inclus dans les différents aciers.

Cette indexation est révisée trimestriellement par les fournisseurs.

Il n'existe pas de marché organisé pour se couvrir contre ces hausses de prix. Le directeur de Tivoly suit régulièrement l'évolution du prix de l'acier sur la base des informations fournies par le service achats. Des décisions de stockage peuvent être prises pour se prémunir contre une pénurie temporaire ou une hausse des prix.

#### **- Risques informatiques**

Tivoly dispose d'un ERP qui sera étendu à toutes les sociétés du Groupe d'ici fin 2013 et qui lui permet d'assurer la fiabilité de l'information. Les données informatiques de la société sont protégées par l'intermédiaire d'une procédure de sauvegarde des données et le matériel informatique stocké dans une salle sécurisée.

#### **- Assurance - couverture des risques**

Toutes les sociétés du Groupe sont assurées indépendamment.

Les assurances contractées par Tivoly portent sur l'ensemble des risques qui pourraient affecter ses activités, son patrimoine et engager sa responsabilité ainsi que celle de ses mandataires sociaux.

Les couvertures et les montants garantis sont conformes à la pratique du secteur.

## **5 – Participation des actionnaires à l'assemblée générale**

L'assemblée générale ordinaire est appelée à prendre toutes décisions qui n'entraînent pas une modification des statuts. La convocation des actionnaires est faite dans les conditions fixées par la loi et les règlements en vigueur.

Tout actionnaire peut participer aux délibérations de l'assemblée générale, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Toutefois, il devra justifier de son identité et de la propriété de ses titres.

Un document unique de vote par correspondance et de procuration est mis à la disposition des actionnaires, sous forme papier.

Chaque action donne droit à une voix au moins. Toutefois, un droit de vote double est attribué aux autres actions pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire.

L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés, ou ayant adressé leur formulaire de vote par correspondance dans les délais réglementaires, possèdent au moins un cinquième des actions ayant le droit de vote.

## **6 - Plan d'action pour 2011**

Le groupe veut s'appuyer sur ses bases industrielles pour développer les marchés Industrie et Grand Public sur les 3 zones géographiques : Europe, Amérique du Nord et Asie.

Les équipes travaillent sur l'élaboration et le déploiement de stratégies transversales (Europe – Amérique du Nord – Asie)

- Stratégie Aéronautique
- Stratégie Diy - Bricolage
- Stratégie Taraud

Fait à Tours en Savoie le 15 mars 2011

Le président du conseil de surveillance



# Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil de surveillance

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Tivoly

**Exercice clos le 31 décembre 2010**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Tivoly S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

## **Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport du Président sur le contrôle interne ne mentionne pas les principes et règles arrêtés par le conseil de surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du président de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

### **Les commissaires aux comptes**

**Meylan le 12 mai 2011**

KPMG Audit - Département de KPMG S.A.  
Stéphane Devin – Associé

**Annecy le Vieux le 12 mai 2011**

Jean-François Pissetaz  
Associé

# Rapport du conseil de surveillance

**TIVOLY**  
**Société anonyme à directoire et conseil de surveillance**  
**au capital de 5 539 950 euros**  
**Siège social :**  
**266, route Portes de Tarentaise - 73790 Tours-en-Savoie**  
**076 120 021 R.C.S. CHAMBERY**

Le directoire nous a présenté les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2010 ainsi que son rapport sur l'activité de la société Tivoly et du Groupe au cours de cet exercice. Ces différents éléments n'appellent pas d'observation de notre part.

Le conseil de surveillance s'est réuni conformément aux statuts 6 fois au cours de l'exercice et a été régulièrement tenu informé par le directoire de l'activité de votre société et de son Groupe. Il a procédé, dans le cadre de sa mission, aux vérifications et contrôles qu'il a estimés nécessaires.

Nous avons pris connaissance de la proposition d'affectation des résultats qui vous sera soumise. Cette proposition nous paraît en tous points, conforme à la loi et à nos statuts.

Nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et de voter les résolutions qui vous seront présentées par le directoire.

Le président du conseil de surveillance  
Jean-Michel Tivoly

# Projets de résolutions

Soumises à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2011

## Première résolution - Approbation des comptes sociaux annuels

L'assemblée générale, après avoir entendu :

- la présentation du rapport de gestion du directoire sur l'activité de la société et du groupe pendant l'exercice clos le 31 décembre 2010,
- la lecture du rapport du conseil de surveillance,
- la présentation du rapport relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et aux procédures de contrôle interne mises en place par la société, élaboré par le président,
- et la lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice.

1) Approuve les termes de ces rapports,

2) Approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes sociaux dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe, faisant ressortir un bénéfice de 308 663,80 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion et ses annexes.

En conséquence, l'assemblée générale donne aux membres du directoire et du conseil de surveillance quitus de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Elle donne également quitus aux commissaires aux comptes de l'accomplissement de leur mission.

## Deuxième résolution - Approbation des comptes consolidés

L'assemblée générale, après avoir entendu :

- la présentation du rapport de gestion du directoire sur l'activité de la société et du groupe pendant l'exercice clos le 31 décembre 2010,
- et la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice.

1) Approuve les termes de ces rapports,

2) Approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe, faisant ressortir un bénéfice de 47 784 euros, dont un bénéfice de 70 352 euros pour la part du groupe, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion et ses annexes.

## Troisième résolution - Affectation du résultat

L'assemblée générale, sur proposition du Directoire, constatant que le bénéfice de l'exercice s'élève à 308 663,80 euros, l'affecte comme suit :

Dotation au poste « autres réserves » ..... 308 663,80 euros

## Quatrième résolution - Dividendes

L'assemblée générale, sur proposition du directoire, décide de ne pas verser de dividendes au titre de l'exercice 2010.

Le montant des dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices au titre de l'exercice précédent ont été les suivants :

Exercice de distribution	Distribution nette globale	Dividende par action	Nombre d'actions
2008	275 734 €	0,50 €	551 467
2009	0 €	0 €	553 995
2010	0 €	0 €	553 995

### **Cinquième résolution - Conventions des articles L.225-86 et suivants du Code de commerce**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve les conventions qui y sont visées.

### **Sixième résolution - Jetons de présence**

L'assemblée générale décide de porter à 55 000 euros le montant global maximal des jetons de présence alloués chaque année aux membres du conseil de surveillance à compter de l'exercice 2011. Ce montant est à répartir entre les conseillers en fonction de leur présence aux séances du conseil de surveillance.

Ce montant sera maintenu jusqu'à nouvelle décision de l'assemblée générale des actionnaires.

### **Septième résolution - Autorisation à donner au directoire pour le rachat par la société d'une partie de ses propres actions**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du directoire, autorise le directoire, pendant une période de 18 mois à compter de ce jour, à procéder, conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce, aux dispositions du règlement 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la directive « abus de marché » n°2003/6/CE du 28 janvier 2003, et aux articles 241-1 à 241-6 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, à des rachats des actions de la société dans la limite de 10 % du capital social, en vue :

- soit de les attribuer aux dirigeants, mandataires sociaux, membres du personnel ou à certains d'entre eux de la société et/ou d'autres entités du Groupe Tivoly, soit dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions, soit plus généralement dans le cadre de toute cession et/ou attribution d'actions aux salariés, dirigeants ou mandataires sociaux dans le cadre des dispositions légales ;
- soit de couvrir l'exercice d'options de conversion, d'échange ou de tout autre mécanisme de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions ;
- soit d'animer le cours par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- soit d'acheter des actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- soit d'annuler des titres par voie de réduction de capital ;
- soit de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement, réaliser toute autre opération conforme à la législation en vigueur.

Le prix unitaire net d'achat maximum des actions, hors frais, est égal à 25,00 €.

Le nombre d'actions à acquérir, dans la limite du plafond légal de 10 % du capital social.

Le montant maximum destiné à la réalisation de ce programme s'élève à 1.384.975 € (au cours maximum d'achat autorisé de 25,00 euros).

Les rachats d'actions pourront s'opérer par tous moyens, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique, et notamment par voie d'achat de blocs de titres ou par applications hors marché.

En vue d'assurer l'exécution de la présente résolution, tous pouvoirs sont conférés au Directoire, avec faculté de délégation, à l'effet de :

– passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, notamment en vue de la tenue des registres d'achats et vente d'actions ;

– remplir toutes autres formalités, et, de manière générale, faire ce qui sera nécessaire en vue de la parfaite exécution de cette opération.

### **Huitième résolution - Pouvoirs à conférer**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal pour effectuer les formalités de dépôt et de publicité prescrites par la loi.

### **Le directoire**



# Consolidated Financial Statements 2010

The consolidated financial statements of the Tivoly Group have been prepared in accordance with the standards issued by the International Accounting Standards Board as applicable in the European Union on December 31, 2010. These standards are collectively referred to as International Financial Reporting Standards (IFRS).

The Tivoly Group consolidated financial statements as of December 31, 2010 include the financial statements of Tivoly and its subsidiaries and investments in associates. They are presented in thousand of euros. They include the following statements:

- Income Statement
- Balance Sheet

## Consolidated Income Statement

At december 31st	Notes	2010	2009
<b>In thousand of euros</b>			
<b>Net sales</b>	1.12.1	<b>65 285</b>	<b>57 728</b>
Other revenues from operations		108	48
Purchases used in production		(25 452)	(20 874)
Changes in inventory of finished goods		264	(4 791)
External charges		(13 155)	(11 259)
Taxes other than income tax		(827)	(1 012)
Personnel costs		(22 318)	(22 967)
Subsidies from operations		398	384
Net depreciation and amortisation expense		(2 865)	(3 028)
Other operating expenses		(402)	(717)
Other operating income		146	486
<b>Operating profit</b>		<b>1 181</b>	<b>(6 002)</b>
Interests on cash and cash equivalents	7	0	0
Cost of net debt	7	(984)	(1 166)
Other financial expenses	7	(167)	(114)
Other financial income	7	118	86
Income tax expense	8	(100)	2 481
<b>NET PROFIT</b>		<b>48</b>	<b>(4 714)</b>
Attributable to the group		70	(4 692)
Minority interests		(23)	(22)
<b>Basic earning per share (in euros)</b>	1.15	<b>0,13</b>	<b>-8,47</b>
<b>Diluted earning par share (in euros)</b>	1.15	<b>0,13</b>	<b>-8,47</b>



# Consolidated Balance Sheet

## Assets

At december 31st	Notes	2010	2009
<b>In thousand of euros</b>			
Goodwill	1.4.1	4 003	3 998
Other Intangible assets	2.1	432	489
<b>Intangible assets</b>		<b>4 435</b>	<b>4 487</b>
Land	2.2	2 831	2 824
Buildings	2.2	4 937	5 182
Machinery and Equipment	2.2	8 105	8 471
Other tangible assets	2.2	1 623	1 580
<b>Tangible assets</b>		<b>17 497</b>	<b>18 057</b>
Financial assets	2.3	293	295
Deferred tax assets	8	2 687	2 792
<b>Non-current assets</b>		<b>24 912</b>	<b>25 631</b>
Inventories	3.1	15 712	14 813
Trade receivables	3.2	15 063	15 767
Other receivables and prepaid expenses	3.2	3 317	3 525
Current derivatives assets	3.2	0	0
Cash and cash equivalents	3.3	1 467	2 661
<b>Current assets</b>		<b>35 560</b>	<b>36 767</b>
<b>TOTAL ASSETS</b>		<b>60 471</b>	<b>62 397</b>

## Liabilities and Equity

At december 31st	Notes	2010	2009
<b>In thousand of euros</b>			
Share capital	4.1	5 540	5 540
Share premium and reserves	4.1	6 051	6 051
Consolidated reserves	4.1	5 818	10 493
Translation reserve	4.2	(218)	(447)
Cash Flow Hedge	10	(43)	(136)
Net profit		70	-4 692
<b>Share-holder's equity</b>		<b>17 219</b>	<b>16 809</b>
Minority interests - reserves		343	285
Minority interests -profit		-23	-22
Minority interests		320	263
<b>Total shareholder's equity</b>		<b>17 539</b>	<b>17 071</b>
Non current provisions	5	2 124	1 953
Deferred tax liabilities	8	63	79
Non-current portion of financial debts	6.1	11 100	12 742
<b>Non-current liabilities</b>		<b>13 287</b>	<b>14 773</b>
Current provisions	5	0	0
Current portion of financial debts	6.1	4 678	3 626
Discount of trade receivables	6.1	7 756	9 360
Trade payables and other liabilities	6.2	17 211	17 567
<b>Current liabilities</b>		<b>29 646</b>	<b>30 553</b>
<b>TOTAL LIABILITIES AND EQUITY</b>		<b>60 471</b>	<b>62 397</b>

# Statutory auditors' report on the consolidated financial statements

**Year ended 31 December 2010**

*This is a free translation into English of the statutory auditors' report on the consolidated financial statements issued in French and it is provided solely for the convenience of English-speaking users.*

*The statutory auditors' report includes information specifically required by French law in such reports, whether modified or not. This information is presented below the audit opinion on the consolidated financial statements and includes an explanatory paragraph discussing the auditors' assessments of certain significant accounting and auditing matters. These assessments were considered for the purpose of issuing an audit opinion on the consolidated financial statements taken as a whole and not to provide separate assurance on individual account balances, transactions, or disclosures.*

*This report also includes information relating to the specific verification of information given in the Group's management report.*

*This report should be read in conjunction with, and construed in accordance with, French law and professional auditing standards applicable in France.*

*To the Shareholders,*

*In compliance with the assignment entrusted to us by your Shareholders meeting, we hereby report to you, for the year ended 31 December 2010, on:*

- *the audit of the accompanying consolidated financial statements of Tivoly. ;*
- *the justification of our assessments;*
- *the specific verification required by law.*

*These consolidated financial statements have been approved by the Board of Directors. Our role is to express an opinion on these consolidated financial statements based on our audit.*

## **1 - Opinion on the consolidated financial statements**

We conducted our audit in accordance with professional standards applicable in France; those standards require that we plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements are free of material misstatement. An audit involves performing procedures, using sampling techniques or other methods of selection, to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the consolidated financial statements. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made, as well as the overall presentation of the consolidated financial statements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

In our opinion, the consolidated financial statements give a true and fair view of the assets and liabilities and of the financial position of the Group as at 31 December 2010 and of the results of its operations for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards as adopted by the European Union.

## 2 - Justification of our assessments

In accordance with the requirements of article L.823-9 of the French Commercial Code (“Code de commerce”) relating to the justification of our assessments, we bring to your attention the following matters.

Accounting estimates:

- At the end of each financial year, the Company tests for impairment goodwill and assets with indefinite useful lives and also determines whether there is an impairment trigger on long lived assets, as set out in section 1.4.4 of the notes to the consolidated financial statements. We have examined the testing methodology and assumptions, the estimates of future cash flows and their approval process by the board of directors, and we ensured that section 2.1 of the notes to the consolidated financial statements gives appropriate disclosures.
- Section 1.8.1 describes the methods used to value post employment and other long term employee benefit obligations. These obligations were valued by external actuaries. Our work consisted in examining the information and assessing the assumptions used, and verifying that section 5.1 of the notes to the consolidated financial statements gives appropriate disclosures.
- Section 1.13 of the notes to the consolidated financial statements describes the methods used to value and recognize deferred tax assets. Our work consisted in assessing the information and assumptions used in the estimate, and in verifying that the notes to the consolidated financial statements give appropriate disclosures.

Accounting principles:

Section 1.5.1 of the notes to the consolidated financial statements describes the accounting method used for the valuation of stock and work in progress. Within the context of our assessment of the accounting principles applied by your Company, we verified the appropriateness of these accounting methods and their correct application and we verified that the notes to the consolidated financial statements give appropriate disclosures.

These assessments were made as part of our audit of the consolidated financial statements taken as a whole, and therefore contributed to the opinion we formed which is expressed in the first part of this report.

## 3 - Specific verification

As required by law we have also verified, in accordance with professional standards applicable in France, the information presented in the group's management report.

We have no matters to report as to its fair presentation and its consistency with the consolidated financial statements.

**Meylan, on the 16 May 2011**

The statutory auditors  
French original signed by  
KPMG Audit - Département de KPMG S.A.  
Stéphane Devin – Partner

**Annecy le Vieux , on the 16 May 2011**

The statutory auditors  
French original signed by  
Jean-François Pissettaz - Partner

**Pour plus d'informations sur le Groupe Tivoly,  
Vous pouvez consulter :**

*Notre site internet : [www.tivoly.com](http://www.tivoly.com)*

**Ou nous joindre par téléphone au 33 (0)4 79 89 59 59**

**TIVOLY – 266, Route Portes de Tarentaise – 73790 Tours en Savoie**